



MOTHERN

Infos

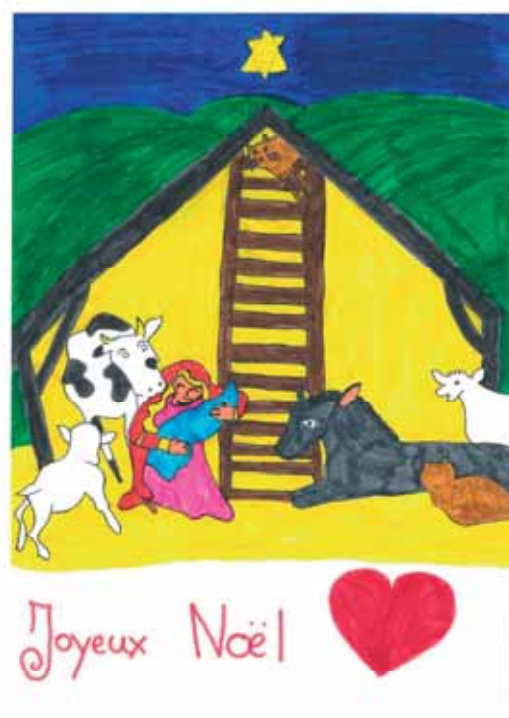
le bulletin d'information de votre commune

www.commune-mothern.eu

2ème semestre - Décembre 2019



*Joyeux Noël
et Bonne Année 2020*



PHARMACIES DE GARDE

01 janvier WISSEMBOURG-DRUSENHEIM
05 janvier MOTHERN
12 janvier HERRLISHEIM
19 janvier LAUTERBOURG
26 janvier SEEBACH

02 février SOUFFLENHEIM
09 février BEINHEIM
16 février BETSCHDORF
23 février BISCHWILLER

01 mars WISSEMBOURG
08 mars ROESCHWOOG
15 mars WISSEMBOURG
22 mars SOULTZ SOUS FORETS
29 mars WISSEMBOURG-SESSENHEIM

05 avril SELTZ
10 avril SEEBACH
12 avril HATTEN
13 avril WISSEMBOURG
19 avril MOTHERN
26 avril HERRLISHEIM

01 mai BETSCHDORF
03 mai LAUTERBOURG
08 mai BISCHWILLER
10 mai SEEBACH
17 mai SOUFFLENHEIM
21 mai SOULTZ SOUS FORETS
24 mai BEINHEIM
31 mai BETSCHDORF

01 juin SOUFFLENHEIM
07 juin BISCHWILLER
14 juin WISSEMBOURG
21 juin ROESCHWOOG
28 juin WISSEMBOURG

Autres jours : Pour connaître la pharmacie
de garde, composez le **3237**

Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Mothern :

Lundi au vendredi
11h00 à 12h00
14h00 à 18h00
Tél : 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu

Bibliothèque :

Lundi de 18h00 à 20h00
Mercredi de 16h30 à 18h00
Vendredi de 18h00 à 19h00

Tél : 03 88 94 64 77

Fermeture de la mairie au public

Noël : mardi 24 décembre, fermé l'après-midi
Nouvel An : mardi 31 décembre, fermé l'après-midi
Carnaval : lundi 24 et mardi 25 février
Pont de l'Ascension : vendredi 22 mai

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ
Mélanie MOOG-SCHMALTZ
Vanessa KAISER
22 Rue du Fond (à partir de janvier 2020)
67470 MOTHERN
Tél : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT
Adrien DAHL
1 A, Route de Lauterbourg
67470 MOTHERN
Tél : 06 82 14 31 19
Tél : 03 88 54 29 44

Cabinet dentaire

Dr Olivier PACCHIONI
Chirurgien dentiste
3, Imp des Vignes - MOTHERN
Tél : 03 88 94 87 86

TAXIS

PONS - 06 18 88 32 94
C KAM - 06 18 43 36 58

CABINET MEDICAL DE MOTHERN

Docteur Elisabeth HEINRICH
12, Rue de la Mairie - MOTHERN
Tél : 03 88 94 86 65

MEDECINS DE GARDE

En l'absence des médecins
traitants, tous les soirs de minuit à
8h du matin : **COMPOSER LE 15**
en cas d'urgence vitale
ou le **03 69 55 33 33**

CABINETS D'INFIRMIERES

Mme Audrey ENGLENDER
16, Rue du Moulin - MOTHERN
Tél : 06 30 01 66 45
Mme Geneviève SCHILLING
Tél : 06 88 92 68 61

Mmes Aline STOLTZ /
Estelle DIETRICH
38, Route du Rhin - MOTHERN
Tél : 03 88 07 12 89
Soins à domicile et consultations
au cabinet sur rendez-vous

Ramontage : La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ
31, Rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN
Tél : 03 88 49 84 35

La Brosse d'Alsace
Artisans, artisans pour votre sécurité

GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz :

Appelez le GrDF au 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34
(prix d'un appel local)

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence
européen : 112
S.A.M.U. : 15
Police Secours : 17

AMBULANCES

GREINER Niederroedern :
03 88 86 51 43
JACOB Hatten :
03 88 80 01 56
ROLAND Beinheim :
03 88 86 31 43

ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie
2 A, Rue de l'Ordre Teutonique
67160 WISSEMBOURG

Accueil du public

Sur RDV au : 03 69 06 73 99

Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre disposition :
- dans le haut-village : à la mairie
- dans le bas-village : à la maison de la Wacht
et à la salle polyvalente

Les Voeux du Maire

Noël vu par les enfants !

Vous remarquerez que la page de couverture de ce bulletin communal est joliment illustrée par des dessins évoquant Noël, cette fête tant attendue par les enfants ! Ces dessins ont été réalisés par des élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 et ils méritaient tous d'être publiés sur la première page ! Car ils sont tous très beaux ! Tous les enfants ont participé à ce concours de dessins et la sélection a été faite au préalable par les enseignants.

Merci à vous, chers écoliers pour votre participation et votre représentation de Noël que vous avez pu exprimer en laissant libre cours à votre imagination; le Père Noël vous récompensera sans aucun doute !

MERCI !

Et maintenant, le temps est venu pour moi de remercier chacune et chacun d'entre vous. Merci tout d'abord pour votre confiance qui m'a permis d'exercer et de vivre pleinement la fonction de maire. Mon attachement à Mothern et à vous, chères Mothernoises et chers Mothernois, a toujours été pour moi la première motivation à donner de mon temps, de ma réflexion et de mon énergie au service de notre village et de ses habitants.

Tout au long des deux mandats successifs, j'ai toujours apprécié vous rencontrer, vous aider, vous accueillir et améliorer notre cadre de vie. Défendre les intérêts de notre commune, être au cœur des décisions et faire aboutir les projets ont été une expérience exigeante et très intéressante !

Je remercie très sincèrement les adjoints, les conseillers municipaux, les membres des commissions communales et les agents communaux pour leur soutien et leur implication à mes côtés. C'est grâce à un travail d'équipe que les actions et les projets ont pu être mis en œuvre : il n'est de réussite que collective. Une commune, un territoire ne peuvent se développer qu'à travers la mobilisation des élus, citoyens, acteurs économiques, culturels et associatifs. Que toutes les forces vives, que toutes les personnes qui s'investissent au service du bien commun, soient chaleureusement remerciées pour leurs engagements respectifs.

Avec nous tous, Mothern restera un village accueillant, un village où il fait bon vivre, un village que nous aimons tous !

A l'aube de cette nouvelle année et à l'approche des élections municipales, j'adresse tous mes vœux de réussite aux prochains élus qui continueront à œuvrer pour le bien de tous.

*Au nom des membres du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite un
JOYEUX NOEL et une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2020!*

Ich wünsch Euch e scheeni Weihnächte und e glückliches neies Jahr !

Marie-Bernadette BUTZERIN

Sommaire

EDITO	p. 3	SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL	p. 25-28
INFOS PRATIQUES	p. 4-6	VIE COMMUNALE - TRAVAUX	p. 29-31
FETES ET CEREMONIES	p. 7-9	VOEUX	p. 32-33
ENVIRONNEMENT	p. 10-13	ETAT-CIVIL	p. 34-35
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	p. 14-17	VIE ASSOCIATIVE	p. 36-40
VIE COMMUNALE	p. 18-24		

Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, faites vous connaître en vous inscrivant à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 14h à 18h.
Tél : 03 88 54 60 22 - Mail : mairie.mothern@wanadoo.fr.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site www.service-public.fr.
ou sur www.webadministres.net/67/Mothern.



Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le ramener ou de le signaler en mairie.

Relais poste au PROXI

Retrouvez les services essentiels de La Poste chez :
PROXI, 10 Rue de la Mairie à Mothern, aux horaires suivants :

Lundi : de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00
Mardi : de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00
Mercredi : de 7h15 à 12h15
Jeudi : de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00
Vendredi : de 7h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
Samedi : de 7h15 à 17h00



Consultation de nourrissons

Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

SELTZ :

Le premier jeudi du mois, de 14h à 17h
au Centre médico-social
1 B, Avenue du Général Schneider
Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG :

Le quatrième lundi du mois, de 14h à 17h
au Centre médico-social
26, Rue du Général Mittelhauser
Rdv au 03 69 06 73 77



Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la Mairie de LAUTERBOURG :

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Prendre impérativement rendez-vous au 03.88.94.80.18.



Conciliateur de Justice

Monsieur Charles GRUNER - Tél : 06 38 42 63 10

Permanences :

- Le 1er lundi du mois à la mairie de Lauterbourg de 8h à 12h
- Le 1er mardi du mois à la mairie de Seltz de 7h à 12h

Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :

<http://animation-plainedurhin.sitego.fr/>

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.



Horaires d'ouverture

Sous-Préfecture de Haguenau

Adresse :

2, Rue des Soeurs

67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 63 87 00

@ : sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr

Accueil général :

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30

Etrangers (carte de séjour, naturalisation) :

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 (sur rendez-vous)

Autres services :

Du lundi au vendredi de 9h15 à 11h30

Fermeture : tous les après-midis

Antenne d'information de Wissembourg

Adresse :

Communauté de Communes du pays de Wissembourg

4, Quai du 24 Novembre

67160 WISSEMBOURG

Tél. 03 88 07 62 92

La permanence est assurée tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

Trésorerie de Seltz / Lauterbourg

Adresse :

4, Rue Principale

67470 SELTZ

Tél. 03 88 86 50 68

Horaires :

Lundi, mardi et jeudi

8h30 à 12h

13h30 à 16h

Fermeture :

Mercredi et vendredi

Impôts : nouveau service

La Direction Régionale des finances publiques offre un nouveau service aux habitants de la communauté de communes de la Plaine du Rhin.

Vous avez une question en matière d'impôts ? Aujourd'hui, seul le service de WISSEMBOURG est compétent pour renseigner les habitants de la commune. Concernant les produits locaux (ex : factures d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, hôpitaux publics), vous pouvez payer par internet, par prélèvement ou auprès de la trésorerie de SELTZ.

À compter du 8 janvier 2020, pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer à WISSEMBOURG, un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, sera organisé en mairie de SELTZ, le mercredi matin, tous les 15 jours les semaines paires de 8h à 12h. Le même accueil fiscal sera assuré à LAUTERBOURG, chaque mercredi matin les semaines impaires de 8h à 12h à compter du 15 janvier 2020.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie de Seltz ou de Lauterbourg jusqu'au vendredi qui précède le mercredi de permanence (ex : 3 janvier 2020 pour la première pour SELTZ, le 10 janvier pour LAUTERBOURG). Avant le rendez-vous, vous recevrez un appel du service des finances publiques de WISSEMBOURG pour préciser votre demande, les pièces justificatives à apporter et confirmer si nécessaire votre rendez-vous.

Mairie de Seltz : 03 88 05 59 05

Mairie de Lauterbourg : 03 88 94 80 18

Par ailleurs, dès le 1^{er} semestre 2020, vous pourrez payer vos impôts, vos factures communales et hospitalières en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire quel que soit le montant, auprès d'un buraliste affilié à la Française des jeux à SELTZ.

Carte Nationale d'identité - Passeport

Depuis le 28 mars 2017, nous ne pouvons plus traiter les demandes de pièces d'identité en mairie.

Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, dans les mairies des communes suivantes :

LAUTERBOURG

19 A, Rue de la 1^{ère} Armée

67630 LAUTERBOURG

RDV au 03 88 94 80 18

Horaires :

Lundi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Vendredi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Samedi : de 9h à 12h

SELTZ

10, Place de la Mairie

67470 SELTZ

RDV au 03 88 05 59 05

Horaires :

Lundi : de 8h à 12h et 13h à 17h

Mardi : de 8h à 12h et 13h à 17h

Mercredi : de 8h à 12h

Jeudi : de 8h à 12h et 13h à 17h

Vendredi : de 8h à 12h et 13h à 16h



Elections municipales - Kommunalwahlen 2020

Dates des prochaines élections municipales - Nächste Kommunalwahlen :

1er tour de scrutin : dimanche 15 mars 2020

2nd tour de scrutin : dimanche 22 mars 2020

Bureau de vote - Wahllokal :

A l'ancienne école maternelle, rue du Chêne.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique lors de la déclaration d'arrivée en mairie. Il y a lieu de demander votre inscription auprès du secrétariat ou sur le site www.service-public.fr.

Les inscriptions pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2020 seront reçues jusqu'au vendredi 7 février 2020. Toute inscription est faite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois).

Le mode de scrutin électoral - Commune de plus de 1000 habitants

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires (les représentants de la commune à la communauté de communes) a modifié les modalités d'élection dans les communes de 1000 habitants et plus ; ce fut déjà le cas lors des élections de 2014.

La présentation des candidats

Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires sont élus **en même temps** et pour la même durée (6 ans).

6 Les candidats au conseil municipal (les conseillers municipaux) doivent se constituer en liste :

- **complète** : comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir ;
- **et paritaire** : être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les candidats au conseil communautaire (les conseillers communautaires) doivent également se présenter sous forme de liste complète et paritaire. Ils sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Ainsi, il est impossible de présenter uniquement une liste de candidats au conseil municipal sans constituer une liste de candidats au conseil communautaire (ou inversement).

Les bulletins de vote comporteront 2 listes

- la liste des candidats au conseil municipal,
- la liste des candidats au conseil communautaire.

La déclaration de candidature est obligatoire, il est impossible de voter pour une personne non candidate.

Les deux listes présentes sur les bulletins sont bloquées et indissociables : tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

Vote par procuration

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Eintrag in die Wählerliste

Ein Eintrag in die Wählerliste erfolgt nicht automatisch mit Ihrer Anmeldung im Rathaus (dies ist ein großer Unterschied zur Vorgehensweise in Deutschland). Sie müssen den Eintrag in die Wählerliste beim Rathaus oder auf der Website www.service-public.fr anfordern. Um an den Kommunalwahlen 2020 teilnehmen zu können, ist dies **bis Freitag, 7. Februar 2020**, möglich.

Erforderlich ist dafür ein Ausweis und ein Wohnsitznachweis (Rechnung, die weniger als drei Monate alt ist).

Wahlsystem für Gemeinden mit mehr als 1000 Einwohnern

Die nächsten Kommunal- und Gemeindeverbandswahlen finden am **15. und 22. März 2020** statt. Wahlberechtigt sind nur Personen, die auf den Wählerlisten eingetragen sind.

Gewählt werden die Mitglieder des Gemeinderats und des Gemeindeverbands für sechs Jahre. Eine Liste setzt sich aus Kandidaten männlichen und weiblichen Geschlechts (paritätisch aufgeführt) zusammen.

Die Stimmzettel enthalten 2 Listen

- die Liste der Kandidaten für den Gemeinderat,
- die Liste der Kandidaten für den Gemeindeverband.

Es ist nicht möglich, für eine Person zu stimmen, die nicht auf der Liste steht.

Stimmrechtsvertretung

Für den Fall, dass Sie an einem oder beiden Wahlterminen verhindert sind, können Sie einen Bevollmächtigten bestimmen, der an Ihrer Stelle die Wahl für Sie vornimmt. Diese Person muss auf der Wahlliste Ihrer Gemeinde eingetragen sein. Die Vollmacht wird bei der Polizeiwache, der Gendarmerie oder beim für Ihren Wohn- oder Arbeitsplatz zuständigen Bezirksgericht ausgestellt.

Rappel : Pour voter, vous devrez impérativement présenter une pièce d'identité
Für die Wahl, Verpflichtung zur Vorlage eines Ausweises

Fête Nationale

La Commune de Mothern a célébré la cérémonie de la Fête Nationale le 13 juillet 2019 à 20 H sur la Place de la Wacht.

Devant le Monument aux Morts, Mme le Maire Marie-Bernadette Butzerin entourée d'enfants salua particulièrement Mme Evelyne Isinger, Conseillère Régionale, les adjoints au Maire et conseillers municipaux, les Anciens Combattants, les Sapeurs Pompiers, les Jeunes Sapeurs Pompiers, l'ensemble de l'Harmonie Ste Cécile, les présidents d'associations locales ainsi que toutes les personnes présentes à cette manifestation patriotique.

Dans son allocution elle a rendu hommage à tous ceux qui ont contribué à la grandeur et au rayonnement de notre pays par leur engagement pour défendre nos valeurs républicaines de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

En souvenir des soldats mothernois morts lors des deux dernières guerres, Mme le Maire et M. Jonathan Hochmuth, Chef de Section des Sapeurs Pompiers de Mothern – Munchhausen ont déposé une gerbe devant le Monument aux Morts et c'est après un moment de recueillement que l'Harmonie Ste Cécile entonna la Marseillaise.

Le Chef de Section profita de l'occasion pour promouvoir conjointement avec le Maire un soldat du feu, Laura Wahl promue au rang de Caporal/Chef depuis le 1er janvier 2019.

Après les applaudissements et félicitations, Mme le Maire remercia l'ensemble des participants et notamment l'Harmonie Ste Cécile et son Président Raphaël Knaub, la Section des Sapeurs Pompiers et les Jeunes Sapeurs Pompiers, les Anciens Combattants ainsi que le Comité des Fêtes et son président Alexandre Bitz pour l'organisation matérielle de la soirée. Toutes les personnes présentes ont été conviées au verre de l'amitié.

A la tombée de la nuit et après la distribution de lampions et torches aux enfants, parents, élus, ... une retraite aux flambeaux s'est mise en route autour du ruisseau « Kabach » accompagnée des Sapeurs Pompiers et musicalement par l'Harmonie en tête du défilé.



Commémoration du 11 novembre

L'armistice du 11 novembre qui met fin à la Première Guerre mondiale en 1918 commémore la victoire et la paix et rend hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit.

A l'issue de la messe célébrée par M. le Curé Marcel Klipfel, Mme le Maire Marie-Bernadette Butzerin accompagnée d'Evelyne Isinger, Conseillère Régionale et de de l'adjudant-chef Koch de la Brigade de Gendarmerie de Seltz/Lauterbourg a salué l'assemblée et remercié pour leur présence et participation : M. le Curé, les Anciens Combattants, les élus municipaux, les maires et adjoints honoraires, le personnel communal, les responsables d'associations locales, les Sapeurs Pompiers et Jeunes Sapeurs Pompiers de Mothorn/Munch'hausen avec leur chef de corps Jonathan Hochmuth, l'Harmonie et la Chorale Ste Cécile et toutes les personnes ayant pris part à la commémoration.

Devant le Monument aux Morts, après la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées par Mme le Maire et deux servants de messe Théo Meyer et Julia Meyer, une gerbe a été déposée.

Mme le Maire a également cité les noms des cinq soldats « Morts pour la France » en 2019. Ces 5 noms figurent parmi les 549 noms de militaires et gendarmes morts pour la France en opérations extérieures depuis la fin de la Guerre d'Algérie en 1962. Ces noms sont inscrits sur le monument qui a été inauguré le 11 novembre 2019 à Paris par le Président de la République et qui est le symbole de l'engagement militaire de la France dans le monde, pour défendre les intérêts du pays et participer à la résolution des crises sur la scène internationale. Après une minute de recueillement, en mémoire de tous nos soldats morts pour notre patrie et notre liberté, l'Harmonie entonna l'hymne national et *Ich hatt einen Kameraden*.

Ensuite, toutes les personnes présentes ont été invitées au verre de l'amitié à l'ancienne école maternelle.



Mme le Maire profita du moment opportun pour honorer M. Alain Schmitt en lui remettant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale « Argent » pour 20 ans de service en récompense de son dévouement au service des collectivités. Le diplôme fut remis par M. Bernard Kapps, Adjoint au Maire en charge des agents.



Dates à retenir

Vendredi 31 janvier :

Remise de prix du fleurissement
Accueil des nouveaux arrivants
Récompense aux sportifs méritants

Elections municipales :

1er tour : dimanche 15 mars 2020
2nd tour : dimanche 22 mars 2020
Bureau de vote : ancienne école maternelle

Samedi 7 mars :

Nettoyage de printemps
A 14h, rdv au Centre d'Intervention des Sapeurs-Pompiers, rue de la Vallée

Vendredi 8 mai :

Commémoration du 8 mai 1945.
A l'issue de la messe aura lieu le dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts du cimetière pour commémorer la Victoire de 1945.
Les citoyens sont invités à participer à cette commémoration.

Fête des Aînés



Le dimanche 1er décembre 2019 près de 200 convives de la Commune âgés de 65 ans et plus avaient pris place autour de tables magnifiquement décorées à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de Noël à l'invitation du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire Marie-Bernadette Butzerin, dans son discours d'accueil, souhaita la bienvenue à tous les aînés pour leur participation à cette fête et remercia toute l'équipe du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale pour le travail de préparation et la réussite de cette réception de nos séniors, rappelant son plaisir à les retrouver et

partager en commun ce repas en leur honneur en évoquant la qualité de vie de la commune tout en ayant une pensée aux personnes qui nous ont quittés prématurément mais également des félicitations aux doyens présents dans la salle auxquels un cadeau de bienvenue a été remis : Madeleine Meyer (90 ans) et Joseph Weiss (92 ans).

Elle remercia particulièrement pour leur présence, Mme Stéphanie Kochert, Conseillère Départementale, Mme Evelyne Isinger, Conseillère Régionale ainsi que M. Frédéric REISS, Député arrivé au courant de l'après-midi :

- Le Maire et adjoints honoraires ainsi que le personnel communal
- l'Harmonie Ste Cécile pour l'apéritif-concert, la Chorale Ste Cécile ainsi que l'orchestre les « Modere Lumpe » pour la participation musicale de l'après-midi
- Betty Bender et les Zumba Kids
- Nicole Joerger, Adjointe au Maire pour la préparation matérielle de cette fête ainsi que Mireille Kapps pour la décoration, l'animation et la coordination.

Le repas a été préparé par le restaurateur local « A l'Ancre » et servi par les élus du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale.

L'après-midi a été rehaussée successivement par

- l'interprétation de chants choisis pour la circonstance par la Chorale Ste Cécile, accompagnée à l'orgue par Aurélie Acker et sous la direction successive de Florian et Richard
- Mireille Kapps a par ailleurs repris le chant « Mille Colcumbes » en faisant participer toute la salle
- sur la scène, Nicole Joerger et une dizaine d'enfants, portant lumières, colombes et étoiles, ont transmis un message de « Paix dans le Monde »
- Les Zumba Kids sous la direction de Betty Bender ont interprété quelques danses en rythme fitness
- et, toujours très apprécié de tous, l'orchestre local « Modere Lumpe » a relevé l'ambiance en invitant à la danse et au chant.

En fin d'après-midi, les conseillers municipaux ont distribué un cadeau de Noël aux aînés en espérant se revoir l'année prochaine. Les personnes malades, invalides, handicapées ou en maison de retraite qui ne pouvaient pas venir se verront également remettre un colis de Noël.



Clin d'oeil automnal



Le chêne adoucit l'amour
Ses os orientent ses veines
Le miel dort dans sa fourrure
Et la houle de la mousse
Recouvre ses vieilles graines.

Paul ELUARD
Extrait de " Blason des Arbres "



C'est un matin peut-être,
Où les arbres te montrent
Impatients le chemin,
Un matin où marcher
A des allures d'enfance
Même de premiers pas,
De sève trouvant sa voix
Sa ligne de vie chanceuse
Dans l'azur éclaté.

Jean LAVOUE
« Editions L'Enfance des Arbres »



Les bouchons de l'Espoir 67

Depuis peu l'Association « Les Bouchons de l'Espoir » n'accepte plus les bouchons en aluminium et les capsules de fer. Dorénavant il vous sera possible de les mettre dans la poubelle de tri sélectif, la poubelle bleue (avec papiers, cartons, briques) ou les ramener à la déchèterie pour recyclage.

Nous vous invitons à communiquer cette information autour de vous afin que ces bouchons ne se retrouvent pas dans les ordures ménagères ou pire dans la nature. Merci pour votre compréhension et votre soutien.

Par contre il sera toujours possible de ramener les bouchons en plastique, en liège et en liège synthétique. Une équipe de bénévoles vous attend tous les 1ers samedis du mois entre 9h et 11h au hall - route du Rhin. Si de nouveaux bénévoles souhaitent nous rejoindre, ce sera avec plaisir.



Collectez tous vos bouchons pour financer l'achat de matériel médical pour les enfants et les personnes nécessiteuses.

Les différents bouchons récoltés par l'association « Les Bouchons de l'Espoir 67 »

Les bouchons plastiques

Nous récoltons les bouchons des bouteilles d'eau, de lait, de crème, de bière, des bouteilles de café, de flacons de lessive, les bouchons sport...



A mettre dans le collecteur bouchons plastique

Les bouchons en liège

Nous récoltons les bouchons des bouteilles de vin, champagne et cidre ainsi que le liège synthétique.



A mettre dans le collecteur bouchons en liège

Les bouchons refusés

Nous ne prenons pas les capsules de fer, les bouchons en aluminium, les couvercles de fromage blanc ou de beurre ainsi que ceux remplis de médicaments.



Prochaines dates

de collecte :

- 4 janvier
- 1er février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin

Association des Arboriculteurs
De Niederlauterbach et environs.

PLANNING DES ACTIVITES 2020

Assemblée Générale:

Samedi, 15 Février 2020 à 19h00 à Niederlauterbach à la salle des fêtes.

Cours de taille:

- Samedi 08 février 2020 à 14H00 à **Moethen**. Rendez-vous parking place de l'église.
- Samedi 22 février 2020 à 14H00 à **Schleithal**. Rendez-vous devant la Mairie.
- Samedi 29 février 2020 à 14 H00 à **Niederlauterbach**. Rendez-vous salle des Fêtes en face de l'église.
- Samedi 07 mars 2020 à **Siegen**. Rendez-vous devant la Mairie.
- Samedi 14 mars 2020 à 14H00 à **Beinheim**. Rendez-vous devant l'école Primaire.
- Samedi 14 mars 2020 à 14H00 à **Scheibenhart**. Avec l'ass. Arboricole de Scheibenhart, Rendez-vous au verger derrière l'église.
- Vendredi 20 mars 2020 à 14 H00 à **Beinheim**. Cours de taille avec les élèves du primaire. Rendez-vous aux jardins familiaux.
- Samedi 21 mars 2020 à 14H00 à **Munchhausen**. **Cours de taille pour débutants**. Rendez-vous au verger Ecole (coté Rhin).
- Samedi 28 mars 2020 à 14H00 à **Schaffhouse/Seltz**. Rendez-vous parking de la Mairie.
- Vendredi 26 juin 2020 à 18 H00 à **Siegen**. Reconnaissance des maladies sur arbres fruitiers. Rendez-vous devant la Mairie.
- Samedi 04 juillet 2020 à 14H00 à **Scheibenhart**. Atelier confitures et Confection de Fusettes de lavande. Rendez-vous au verger derrière l'Eglise.
- Excursion prévue le 29 août 2020 (la date sera précisée ultérieurement).

Exposition fruitière:

- Dimanche **04 octobre 2020** dans la salle polyvalente de **Schaffhouse/Seltz**.

Atelier de jus de pomme:

- Campagne de production de jus de pomme à partir de septembre 2020.

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2019
et une bonne récolte fruitière pour 2020

Rappel...



Durant la période hivernale, les propriétaires ou locataires sont tenus de sécuriser les abords de leur habitation en répandant du sel ou du sable pour éviter les glissades en cas de gel et/ou de neige.



Toutes les informations sur la réglementation en vigueur sont sur www.bas-rhin.gouv.fr

Voici quelques règles pour éviter les accidents :

1. Ne pas allumer un pétard en le tenant en main, il doit être posé au sol, être allumé par un adulte, à bonne distance des autres personnes.
2. Ne jamais tenir un pétard allumé et ne jamais rallumer un pétard.

Pour être conforme aux normes européennes, les artifices doivent impérativement porter le marquage CE.



Des sachets sont mis à disposition le long des principales voies de promenade pour permettre aux propriétaires des chiens de ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs. Merci de veiller au calme et éviter les aboiements intempestifs des canidés pour ne pas troubler le voisinage.



Merci de respecter les règles de stationnement dans la commune. Et de se souvenir d'une règle de bon sens : veillez à ne pas gêner, voire bloquer la circulation. En effet, selon la largeur de la rue ou le nombre de voitures à l'arrêt, cela peut poser problème !

12

Régulièrement confrontés aux incivilités, comme des dépôts inappropriés près de la salle polyvalente, des dégradations volontaires et des tags, nous rappelons que toute personne prise à porter atteinte aux biens publics est passible de poursuites.



Jeter des débris est un manque de civisme manifeste

STOP



aux incivilités



SMICTOM - Report de collecte



Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 1er semestre 2020.

Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs **la veille** de la collecte.

Mercredi 1er janvier - Jour de l'An :	la collecte du mercredi 1er janvier est reportée au jeudi 2 janvier la collecte du vendredi 3 janvier est reportée au samedi 4 janvier
Vendredi 10 avril - Vendredi Saint :	la collecte du vendredi 10 avril est reportée au samedi 11 avril
Lundi 13 avril - Lundi de Pâques :	la collecte du vendredi 17 avril est reportée au samedi 18 avril
Vendredi 1er mai - Fête du travail :	la collecte du vendredi 1er mai est reportée au samedi 2 mai
Vendredi 8 mai - Armistice :	la collecte du vendredi 8 mai est reportée au samedi 9 mai
Lundi 1er juin - Pentecôte :	la collecte du mercredi 3 juin est reportée au jeudi 4 juin la collecte du vendredi 5 juin est reportée au samedi 6 juin

Déchetteries

Lauterbourg : 03 88 94 83 80

Wintzenbach : 03 88 86 55 51

Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au 31 mars :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15



Consignes de tri



A mettre **en vrac** dans le bac de tri sélectif

Bouteilles et flacons en plastique (vidés avec leur bouchon)



Papiers et cartons (propres)



Briques alimentaires (vides)



Acier et aluminium (boîtes, aérosols...)



NOUVEAU

Les petits emballages métalliques se recyclent :
capsules, opercules, couvercles,
tubes de crème, sachets et poches,
bâtonnets de médicaments,
doigts, ...

A mettre dans le bac d'ordures ménagères

Ordures Ménagères
Poubelle d'ordures ménagères



Plastiques non recyclables
Poubelle d'ordures ménagères



Verre



Uniquement les bouteilles, pots et bocaux vides sont à déposer dans le conteneur à verre de votre commune ou en déchèterie.

Périscolaire

Soirée Halloween au périscolaire

Une ambiance monstrueusement bon-enfant !

Une sorcière par ci, un Dracula par là... Les ruelles de Mothern seraient-elles hantées en cette soirée du vendredi 18 octobre? Et au périscolaire du village, une horde de petits monstres a pris son quartier général. Halloween approche et avec cette fête, l'annuelle soirée organisée par le périscolaire de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin en partenariat avec la FDMJC d'Alsace pointe le bout de son nez crochu !

Les averses successives ont eu raison de la tenue de la marche. Le sentier passant dans les champs, il valait mieux ne pas prendre de risques. Isabelle Kseniak, directrice du périscolaire de Mothern a tout de même maintenu la soirée sous une autre forme. "Il était prévu que nous partions par groupes ; sur le parcours différents ateliers auraient animé la marche". Finalement, les ateliers jeux ont tous pris place dans la cour du périscolaire aux côtés des tables remplies de pâtisseries confectionnées par les parents, de bonbons et de soupe au potiron.

Isabelle, Danièle, Maxime, Aurélie, Michèle, Nicole, Lauréna, Mélanie, Dorine, Léa, Perrine, Jade et Sara, tous les animateurs se sont investis dans l'organisation de cette soirée pour mettre les petits chaudrons dans les grands. Avec l'aide des enfants, ils ont confectionné des citrouilles et autres décors en papiers avec l'aide de leurs animateurs. Et comme à leur habitude, les parents ont également contribué à la fête. "On leur a laissé choisir les ateliers à animer et ils ont eu carte blanche pour la décoration", a expliqué Isabelle Kseniak.

Ainsi, huit ateliers ont pris place dans la cour du périscolaire, tenus par les parents dont l'implication et la motivation, malgré le temps morose, ont été saluées par la directrice du périscolaire. Les enfants ont pu s'essayer à déchiffrer les rébus, à décoder un langage imprononçable, à lancer des bracelets phosphorescents sur des bouteilles de fantômes, à plonger leurs mains dans une mixture douteuse pour y déguster des billes, à colorier des objets cachés, se frotter aux gages des cocottes ou encore prendre leur courage à deux mains pour des devinettes gustatives. Liqueur de verrue, sang de vampire, larmes de sorcières, bave de zombie ou cidre d'araignée, les petits monstres n'ont pas eu froid aux yeux devant ces breuvages qui en auraient fait trembler plus d'un !

Netly Koebel - Source DNA



Ecole maternelle

Semaine du goût

Durant la semaine du 7 au 11 octobre, l'école maternelle de Mothern a organisé un goûter à thème chaque jour. La classe de petits/moyens de Mme ROTH ainsi que celle de petits/grands de Mme KOBES ont pu déguster les divers saveurs sous forme de buffets.

Le lundi les parents ont rapporté des brochettes de fruits, des légumes coupés et de la salade de fruits.

Le mardi les parents ont réalisé le buffet « laitages » avec fromages et yaourts.

Le jeudi les enfants ont partagé ce qu'ils avaient cuisiné durant les deux premiers jours avec l'aide des ATSEM : compote de pommes, quiche lorraine, feuilletés apéritifs, tartines rigolotes et même des « Dampf nudle » !

Enfin les élèves ont fini cette semaine en beauté le vendredi. Le restaurant A l'Ancre de MOTHERN a confectionné un menu 4 étoiles sous la forme salée et sucrée : tomates cerises, œufs durs, radis, « Presskopf », raisin, tartelettes, éclairs, compote.

L'après midi, les moyens et les grands se sont rendus à tour de rôle à la boulangerie Schneider afin de visiter le fournil. Didier et Pierre leur ont expliqué comment faire une baguette. Chacun a également pu rouler un petit pain au chocolat que les boulangers vont faire cuire et le tout sera distribué à l'école.

Un grand merci aux parents d'élèves ainsi qu'à M. MEYER du restaurant et M. SCHNEIDER de la boulangerie pour avoir transmis leur savoir faire au service des élèves.



Sortie Nature

L'école maternelle a un projet avec le CINE de Munchhausen sur toute l'année qui s'intitule : La nature au fil des saisons.

Le lundi 18 novembre a eu lieu la première des 4 sorties. Les petits durant la matinée puis les moyens et les grands l'après midi se sont rendus près du terrain de l'aéromodélisme à MOTHERN. Tout au long du chemin, Bénédicte, la « maîtresse nature » comme elle se nomme, a fait participer les élèves en les sensibilisant aux 5 sens.

Le premier arrêt a été pour sentir une branche de sapin. Puis il a fallu chercher les éléments naturels, et les classer en fonction de leur couleur. Ensuite les frotter, les taper entre eux ou sur des troncs. Puis fermer les yeux pour écouter les bruits environnants. Pour finir, mimer des animaux dessinés sur une carte.

De retour en classe, les élèves ont pu se réchauffer en goûtant une tisane bien chaude. Bénédicte a également pris le temps de faire un rapide bilan de la demi journée en rassemblant tous les éléments naturels sur les tables.

Bibliothèque



La bibliothèque de Mothern
est heureuse de vous accueillir les :

LUNDI de 18h à 20h
MERCREDI de 16h30 à 18h
VENDREDI de 18h à 19h

Les dernières nouveautés et les livres des rentrées littéraires vous y attendent !

Vos suggestions ou souhaits sont pris en compte lors des achats des nouveautés.

Pour 5€ l'année vous avez des livres en format broché à disposition. Les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans ont la complète gratuité et peuvent se régaler de BD, de mangas et de belles histoires.

Pour les nouveaux arrivants à Mothern déclarés en mairie, un abonnement d'un an est offert à un membre adulte par famille.



La bibliothèque fermera ses portes le vendredi 20 Décembre 2019 à 19h et vous retrouvera avec le plus grand plaisir le lundi 06 Janvier 2020 à partir de 18h.

Les bénévoles de la bibliothèque de Mothern se joignent à l'équipe de la municipalité pour vous souhaiter une fin d'année remplie de bonheur et de partage ainsi qu'une très belle année 2020 pleine de belles découvertes littéraires !

Astrid, Didier, Corinne, Francine, Irène,
Isabelle, Mallorie, Muriel et Nathalie

Ecole élémentaire

La rentrée des classes !

A chaque rentrée scolaire, Mme le Maire et son adjointe Nicole Joerger rencontrent les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire ainsi que l'équipe éducative pour leur souhaiter une bonne année scolaire.

Et comme tous les ans, un livre en alsacien est offert aux écoliers du cours préparatoire.



Vie scolaire et périscolaire

Intervention des pompiers

Le vendredi 20 septembre à 14h, l'alarme de l'école s'est déclenchée. Peu de temps après, il y a une machine à fumée qui s'est également déclenchée. Environ 5 minutes après qu'on soit sorti du bâtiment, un camion de pompiers est arrivé. Il y avait cependant 3 élèves qui sont restés dans l'école : c'était Carla, Marion et Jules qui étaient cachés à 3 endroits différents.

Au début on n'avait pas vraiment peur, c'était même rigolo. Mais quand on nous a dit qu'ils pouvaient s'évanouir, c'est à ce moment que nous avons commencé à stresser pour Carla (notre copine); on s'est même mises à pleurer car ça a vraiment pris longtemps. Puis quand ils ont sorti Carla, on était très heureuses.

A son retour parmi nous, Jules nous a dit : A l'intérieur, dans le local de rangement, j'entendais des bruits de pas et de plusieurs masques à oxygène juste à côté de moi. En sortant, ils m'ont mis dans un de leurs camions et m'ont demandé si j'avais mal à la tête ou si j'avais respiré de la fumée.

Peu de temps après avoir sorti les 3 élèves de l'école, il y avait une vraie intervention : c'était le camping de Munchhausen qui avait pris feu. On le voyait depuis le jardin de l'école. Bref c'était vraiment une journée folle.



EMMA, MAELYNE et JULES



17



Une Chorale parisienne à Mothern

Suite à un échange entre amis mothernois et parisiens, la Chorale de St Christophe de Javel du 15ème arrondissement de Paris, sous la direction de Louis Gal, a décidé de s'arrêter à Mothern lors de sa tournée estivale.

Le 15 juillet en fin d'après midi, une vingtaine d'enfants et leurs accompagnateurs ont été accueillis par les élus et les familles d'accueil sur le parvis de l'église, suivi d'un verre de l'amitié servi à l'ancienne école maternelle, avant de rejoindre leur hébergement et de partager des moments conviviaux avec les familles. Le lendemain, après la répétition bien matinale, le groupe, accompagné d'Isabelle Schmaltz, a fait une balade à pied pour découvrir le Rhin et une vue chez nos voisins allemands. Après avoir cassé la croûte, direction Seltz pour prendre le bac Saletio et franchir le fleuve afin de passer un agréable moment du côté allemand, impressionnant pour des petits Parisiens de se retrouver dans le pays voisin aussi rapidement.

Le soir, place à une très belle prestation du Chœur d'Enfants à l'Eglise Notre Dame de la Visitation !

Merci à toutes les familles d'accueil et au public venu nombreux pour ce concert exceptionnel.



Il y a 80 ans, l'évacuation en Haute-Vienne

Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de l'Évacuation, les spectateurs étaient nombreux dimanche 1er septembre à se réunir autour de la maison de Gilbert Joerger. Dans la cour, une cinquantaine de bénévoles a joué le tableau vivant reconstituant cet épisode du 1er septembre 1939. Le récit écrit grâce aux témoignages récoltés par Marguerite Arnold a révélé une histoire douloureuse, émouvante.

De 15 heures à 17 heures, quatre représentations se sont succédé dans la dignité, la sobriété et le souvenir : un retour vers le passé qui n'est autre qu'un devoir de mémoire, d'autant que parmi les bénévoles âgés de 6 à 83 ans, quatre ont effectivement vécu ce voyage. En mai dernier, un petit groupe avait déjà présenté un condensé de ce triste épisode à Bussière-Poitevine, village de Haute-Vienne où se sont réfugiés les Mothernois.

En s'inspirant de témoignages, Marguerite Arnold a écrit un texte émouvant et complet de l'histoire de l'Évacuation des Mothernois. Elle a trouvé et motivé les figurants, accumulé les habits et les accessoires d'époque, afin de reproduire le plus fidèlement possible l'époque 39-40. Curé, instituteur, institutrice, sœur garde-malades, hommes, femmes et enfants ont mis en scène ces bouts de vie qui ont vu défiler quatre saisons loin de chez eux. « Nous avons décidé de vous offrir cet événement pour que vous puissiez vous remémorer ce que vos parents ou vos grands-parents ont vécu », a-t-elle introduit.



19

Narrée par Marguerite Oesterlé et entrecoupée de belles musiques, l'histoire a imprégné les spectateurs, happés par une ambiance de peur et d'angoisse lorsque le maire du village annonce en ce 1er septembre 1939 « Mobilisation générale : faites vos bagages, 30 kg sont autorisés et nous partons à 17 heures de la place du village ». Il ne faut rien oublier tout en emmenant que le strict nécessaire. La population doit abandonner ses terres, ses animaux, ses maisons, ses biens, pour rejoindre l'inconnu, le sud-ouest. Elle partira à pied, en charrette ou à bicyclette pour parcourir 70 km en trois jours, avant de continuer son périple, entassée dans des trains à marchandises ou des wagons à bestiaux avant d'arriver, le 8 septembre, par tramway à Bussière-Poitevine... Oui, quelque 1 155 réfugiés à accueillir et à héberger.

Émouvant, ce spectacle l'a également été par la mémoire orale transmise aux générations d'après guerre. « Ta grand-mère me racontait que c'est dans la cave de cette maison [où s'est tenu l'événement] que notre famille se réfugiait lorsque résonnaient les alertes à la bombe », confiait une mère à sa fille.

Souvenirs et prise de conscience

Dans le public, certaines personnes âgées se souviennent encore très bien de ces tristes événements. « Bien sûr que je me rappelle encore. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien c'était difficile ! », confie une femme âgée de 89 ans.

Réunissant cheveux blonds et gris, ce tableau vivant a fait resurgir de vieux souvenirs chez les plus âgés, une prise de conscience chez les plus jeunes. Des langues se sont déliées, des bribes de vie ont été transmises.

Ne laissant personne indifférent, ce spectacle a sans aucun doute contribué à perpétuer ces mémoires personnelles, familiales et historiques.

1er septembre 1939 - 1er septembre 2019



Acteurs et spectat
merci pour votre particip
journée de souv



Souvenirs



teurs,
ation à cette
enirs



Visite de la Forêt communale

Samedi matin 6 juillet les élus et leurs conjoints étaient invités par le Mme le Maire Marie-Bernadette Butzerin pour visiter la forêt communale.

M. Kévin Le Maire garde-forestier de l'ONF a servi d'interlocuteur et de guide et a donné toutes les explications nécessaires notamment aux dernières coupes de bois massives devenues nécessaires par mesure de sécurité et spécialement dues par le dépérissement du frêne.

En effet, les frênes sont attaqués par un champignon et la maladie appelée « chalarose » touche un grand nombre de forêts en Europe. A Mothern aussi les frênes subissent les attaques de ce champignon et à l'heure actuelle

cette maladie ne peut être stoppée, ce qui fait que les arbres malades dépourvus de leurs feuilles, les ramures nécrosées et les racines amoindries peuvent tomber à n'importe quel moment. La seule solution pour lutter contre ce champignon est d'abattre les sujets atteints. Le déboisement est déjà en cours notamment dans la parcelle N°6 où il fallait sécuriser la piste cyclable mais également dans les autres parcelles où l'on peut apercevoir des coupes à blanc de quelques hectares d'un seul tenant.

Pour compenser les pertes d'exploitation de ces coupes exceptionnelles, les élus et l'ONF se posent d'ores et déjà la question du reboisement, du coût, du choix des essences ainsi que d'éventuelles subventions susceptibles d'être allouées. Le manque à gagner s'étalera sans doute sur plusieurs années.

A l'issue de cette sortie très instructive, les participants prirent le déjeuner en commun dans un restaurant local.



Visite de la Résidence Bien-Etre à Sélestat

Samedi 7 septembre dernier, Mme le Maire et plusieurs élus se sont rendus à Sélestat pour découvrir la résidence Bien-Etre et son concept avec les caractéristiques suivantes :

22

- L'appartement protégé de la Résidence Bien-Etre situé au rez-de-chaussée, comprend neuf chambres équipées permettant aux personnes âgées ayant perdu la capacité d'effectuer seules les actes de la vie quotidienne, d'être accompagnées 24h/24 par une équipe d'auxiliaires de vie. Les chambres donnent sur une salle à manger où les résidents partagent les repas de cuisine familiale préparés directement sur place par les auxiliaires de vie. Chaque résident peut également ramener ses propres meubles afin de se sentir comme chez soi.
- Les logements à l'étage pré adaptés à une éventuelle perte de mobilité sont destinés aux personnes seules ou en couple, locataires ou propriétaires ; ces appartements peuvent être occupés tant par des seniors que par d'autres personnes (étudiants, familles avec enfants...), créant ainsi un contact entre différentes générations.
- Le salon résidentiel commun aux résidents de l'appartement protégé et des logements est mis à leur disposition ou leur famille ; des activités et des animations y sont organisées et proposées.

Toutes les personnes peuvent faire appel aux professionnels libéraux de leur choix et bénéficier de services à la carte.

Au cours de la visite, quelques résidentes ont accueilli les élus dans leur appartement ; toutes ont évoqué les raisons de leur présence dans la résidence, soit c'est pour éviter l'isolement à la suite du décès du conjoint, soit leur habitat est devenu inadapté, soit l'entretien de la maison ou du jardin n'était plus possible.

Ici, elles se sentent rassurées par la présence de la gouvernante et du concierge qui veillent à la bonne prise en charge de tous les occupants de la résidence selon leurs besoins et leurs attentes.

Tous les participants de cette sortie ont unanimement apprécié le fonctionnement de cette résidence intergénérationnelle et la visite s'est terminée par une sympathique collation préparée par la gouvernante et le concierge. Mme le Maire, au nom de tout le groupe, les a remerciés bien chaleureusement.



Journée du patrimoine

Journée du Patrimoine sous le thème "Arts et Divertissements".

Cette année, la commission communale Culture avait décidé d'avancer d'une semaine la journée du Patrimoine. C'est ainsi que samedi le 14 septembre, dans la cour de l'école maternelle étaient installés divers jeux en bois anciens ainsi que le jeu "pêche en ligne".

A l'intérieur de l'école, des bénévoles ont fait découvrir aux enfants le Kamishibai : lecture d'une histoire sur fond d'images. (Matériel mis à disposition par Sandrine Corre, auteur du livre "Le chat qui voulait devenir un lion")

Les jeunes et moins jeunes ont tous trouvé du plaisir à jouer. On vous laisse découvrir en photos.

Les parents d'élèves ont proposé du café et des gâteaux, la recette a été au profit de la caisse de l'école élémentaire.



Semaine du goût avec les aînés

Pour la semaine du goût, les seniors ont testé 16 aliments

Les seniors de Munchhausen et de Mothern se sont retrouvés mercredi 9 octobre à la mairie de Munchhausen, accueillis par l'équipe d'animation composée de Simone Schneider, Cindy Knaub et Sandra Ruck pour une rencontre active et dynamique.

Elles avaient préparé un jeu qui consistait à sentir, goûter et reconnaître 16 aliments avant de les classer selon qu'ils soient sucrés, salés, amers ou acides. Après discussions en binômes, une mise en commun a mis tout le monde d'accord.



Le moment de convivialité a été offert en partie par Louise Winter, qui fêtait ses 85 ans quelques semaines plus tôt. Elle a embelli cette rencontre d'histoires drôles. C'est grâce à tous que cet après midi a été une réussite, un réel moment de bonheur et de partage.



Visite de la forêt communale Outre-Rhin

Le samedi 12 octobre dernier, les membres du conseil municipal, sous la conduite de Madame le Maire ont fait une sortie sur la propriété foncière de la commune de Mothern située sur la ban communal d'Elchesheim-Illingen.



Cette propriété de 208 hectares est essentiellement composée de forêt, plans d'eau et anciens bras mort du Rhin.

Nous étions accueillis par Monsieur Artur Fütterer notre garde-régisseur du site ainsi que de Monsieur Clemens Erbacher du Forstamt Rastatt. Etaient également invités Monsieur Spiegelhalder, Maire d'Elchesheim-Illingen, Messieurs Kauppert et Feierfeil (Ingenieurbüro Kauppert).

En effet, un projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit « Illinger-Altrhein » est en cours et a déjà été présenté au conseil municipal le 24 septembre 2019.

Ce projet concerne les communes d'Elchesheim-Illingen, de Steinmauern et de Mothern (sur sa propriété en Allemagne) et consiste en la réalisation d'aménagements permettant de remettre en eau les lits des anciens bras morts du Rhin touchés par un processus d'atterrissement.

Ces ingénieurs ont présenté sur place des mesures qui pourraient être mises en œuvre à savoir : le désenvasement et la renaturation des anciens bras morts du Rhin, la construction d'ouvrages de franchissement (ponts et mise en place de buses).

Madame le Maire remercia les intervenants pour toutes les explications données et réponses aux questions.



La visite s'est poursuivie dans la forêt avec les explications de Messieurs Fütterer et Erbacher sur les plantations et les essences rencontrées. Les plus présentes sont les peupliers, les saules, les chênes mais aussi des pommiers, poiriers et noyers sauvages. Au total Monsieur Fütterer a déjà planté plus de 50000 arbres en 25 ans environ.

Les élus se montrèrent satisfaits des explications fournies et constatèrent la bonne gestion de nos biens outre-Rhin.

La journée s'est clôturée par un déjeuner pris en commun dans un restaurant près d'Illingen.



Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées
à l'extérieur de la Mairie et à la « Wacht ».

Séance du 02 juillet 2019

Illingen/Allemagne : Présentation du renouvellement du plan de gestion forestière 2019 – 2028

Intervenants : Herr Erbacher, Forstdirektor du Forstamt Rastatt, Herr Hertel, Stellvertreter du Bezirk Rastatt et Herr Fütterer, garde-régisseur. Madame le Maire indique que la forêt située sur le ban communal d'Elchesheim-Illingen en Allemagne et appartenant à la Commune de Mothern fait l'objet d'un plan de gestion forestière établi tous les 10 ans. Le plan de gestion forestière pour la période 2009-2018 étant arrivé à échéance, il convient de prévoir le renouvellement de celui-ci pour la période 2019-2028.

M. Erbacher, Forstdirektor du Forstamt Rastatt, présente :

- les caractéristiques et l'état actuel de la forêt située sur le ban communal d'Elchesheim-Illingen
- le bilan du plan de gestion forestière 2009-2018
- le renouvellement du plan de gestion forestière 2019-2028

Le Conseil Municipal :

- **prend** acte de la présentation de la gestion de la forêt d'Elchesheim-Illingen
- **approuve** le renouvellement du plan de gestion forestière 2019-2028.

Mme le Maire remercie chaleureusement les intervenants pour leur présentation.

Tennis Club de Mothern : Demande de subvention pour le projet d'extension du Clubhouse

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention du Tennis Club de Mothern pour le projet d'extension du clubhouse, à savoir la construction d'un local matériels et d'une terrasse dont le coût total éligible s'élève à 14 960,06 € TTC selon le budget estimatif transmis.

Le Conseil Municipal

- **décide** d'attribuer une subvention maximum de 3 000 € au Tennis Club de Mothern pour le projet d'extension du clubhouse, représentant environ 20 % du coût total éligible des travaux et fournitures

- **dit** que la subvention sera versée sur présentation des factures acquittées

- **dit** que le montant de la subvention sera proratisé si les factures présentées sont d'un montant inférieur au montant total éligible de 14 960,06 € TTC.

Monsieur Alain JOERGER, membre du Comité du Tennis Club de Mothern, a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Ecole élémentaire : Demande de participation financière pour une semaine d'équitation à Niederroedern pour la classe de CP/CE1

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courriel en date du 4 juin 2019 ce Mme LEHMANN sollicitant une participation financière pour vingt-deux élèves de la classe de CP/CE1 afin de contribuer aux frais d'une semaine d'équitation sans nuitée à Niederroedern organisée du 1^{er} au 5 juillet 2019.

Le coût de cette semaine d'équitation est de 54 €/enfant.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention s'élevant à 5 € par élève représentant une subvention globale de 110 € pour une semaine d'équitation à Niederroedern de la classe de CP/CE1 de l'école élémentaire « Les Bateliers »

- **dit** que le montant total de la subvention sera versé en fonction du nombre réel d'enfants participant à la semaine d'équitation.

Orange : Renouvellement du bail concernant l'antenne relais au lieu-dit « Loh »

Madame le Maire informe le Conseil

Municipal que la société Orange propose pour l'antenne relais de téléphonie mobile située au lieu-dit « Loh », le renouvellement par anticipation du bail datant du 4/11/2009 et prévu pour une période de 12 ans.

Le nouveau bail comprend les conditions suivantes :

- **Durée** : le bail est consenti pour une durée de 12 ans à compter du 12 octobre 2019 et sera renouvelé de plein droit par période de 6 ans, sauf dénonciation par l'une des parties, 24 mois avant la date d'expiration de la période en cours

- **Loyer** : le loyer annuel est de 3 100 € avec une augmentation de 1,5% par an.

Le Conseil Municipal :

- **Autorise** le Maire à signer le nouveau contrat de bail avec la Société Orange, concernant l'installation de téléphonie mobile Orange située au lieu-dit « Loh ».

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Approbation du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires dans le cadre d'un accord local

Considérant qu'au 31 août au plus tard de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, il est procédé à la recomposition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre en application de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales, Considérant qu'un accord local doit être validé par accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci,

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le nombre et la répartition suivante :

Séances du Conseil Municipal

Seltz : 5	Lauterbourg : 4
Mothern : 3	Beinheim : 3
Niederlauterbach : 2	Niederroedern : 1
Scheibenhart : 1	Munchhausen : 1
Neewiller : 1	Salmbach : 1
Trimbach : 1	Schaffhouse : 1
Wintzenbach : 1	Oberlauterbach : 1
Buhl : 1	Siegen : 1
Eberbach : 1	Kesseldorf : 1
Croettwiller : 1	

Fonds de concours de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours instauré par la CCPR pour l'installation et le renouvellement de l'éclairage public de la Rue du Stade pour un montant de 6 329,94 €.

Urbanisme : Demande de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) « documents d'urbanisme »

Madame le Maire rappelle que par délibération du 2 avril 2019 le Conseil Municipal s'est vu présenté les différentes procédures et études à mettre en œuvre pour la modification du PLU de Mothern n°1 et pour le projet d'ouverture à l'urbanisation des zones IIAUH et IIAUHJ aux lieux-dits « In der Sechsbett/Auf dem Frechtberg ».

Madame le Maire indique que l'Etat, au travers de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) « documents d'urbanisme », soutient les collectivités territoriales dans la rénovation et la modernisation de leurs documents d'urbanisme.

Le Conseil Municipal :

- **Sollicite** la Dotation Générale de Décentralisation « documents d'urbanisme » auprès de l'Etat pour la modification du PLU de Mothern n°1 et pour les études à réaliser suivantes :

- étude sur le potentiel de densification,
- étude environnementale,
- établissement d'un plan topographique.

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique : Mission d'accompagnement technique pour la mise à jour des Servitudes d'Utilité Publique du PLU de Mothern prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport d'hydrocarbures exploitées par la société du Pipeline Sud-Européen (SPSE) suite à l'arrêté préfectoral du 29 avril 2019

Le Conseil Municipal :

- **approuve** la convention relative à la mission d'accompagnement technique en urbanisme concernant la procédure de

mise à jour de l'annexe relative aux Servitudes d'Utilité Publique (SUP) du PLU de MOTHERN.

Séance du 24 septembre 2019

Illingen/Allemagne : Présentation du projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit "Illinger Altrhein"

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le 11 juillet 2019 en mairie de Mothern pour une première présentation du projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit « Illinger Altrhein » en Allemagne. Ce projet concerne les Communes d'Elchesheim-Illingen (E.I.), de Steinmauern en Allemagne et de Mothern qui a des propriétés foncières sur la Commune d'E.I. ; ce projet consiste en la réalisation d'aménagements permettant l'amélioration de l'écoulement de l'eau dans les anciens bras morts du Rhin au lieu-dit « Illinger Altrhein » touchés par un processus d'atterrissement.

Dans un premier temps, Herr SPÄTH, biologiste, présente un état des lieux attestant de l'avancée du processus d'atterrissement au lieu-dit « Illinger Altrhein » : à certains endroits le débit de l'eau est faible, à d'autres les lits des anciens bras morts sont à sec, les habitats des poissons sont de plus en plus isolés et la qualité de l'eau dans les refuges à poissons devient mauvaise. Pour Herr SPÄTH si rien n'est entrepris pour ramener de l'eau dans les lits des anciens bras morts du Rhin au lieu-dit « Illinger Altrhein », c'est tout un patrimoine naturel qui disparaîtra d'ici 20 à 30 ans.

Dans un second temps Herr KAUPPERT et Herr FEIERFEIL, ingénieurs, présentent les mesures qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du projet d'amélioration d'écoulement des eaux, à savoir le désenvasement et la renaturation des anciens bras morts du Rhin, la construction d'ouvrages de franchissement et de tous aménagements liés aux travaux ; un planning de réalisation des travaux a complété la présentation.

Herr SPIEGELHALDER, Maire de la Commune d'Elchesheim-Illingen précise que le coût des travaux non encore connu à ce jour ainsi que les frais d'entretien liés aux ouvrages et aux aménagements seront pris en charge par la commune d'Elchesheim-Illingen et n'incomberont en aucun cas à la Commune de Mothern.

Mme le Maire demande une confirmation écrite concernant la prise en charge financière par la Commune d'Elchesheim-

Illingen des travaux et de l'entretien ultérieur des ouvrages.

Mme le Maire indique qu'avant toute décision du Conseil Municipal de Mothern sur le projet présenté, il reste par ailleurs un certain nombre d'éléments à clarifier et à préciser, à savoir : la prise en charge de l'entretien des chemins existants et de leurs abords, ainsi que la proposition d'échange de terrains concernant le lot de chasse de la Commune de Mothern à Elchesheim-Illingen et celui de la Commune d'E.I.

Des compléments d'information pourront être apportés lors de la visite du Conseil Municipal de la forêt Outre-Rhin prévue le 12 octobre 2019.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation du projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit « Illinger Altrhein » à Elchesheim-Illingen en Allemagne.

- **dit** qu'à ce stade, et compte-tenu des éléments qui restent encore à clarifier et à préciser, le Conseil Municipal de Mothern émettra un avis sur le projet ultérieurement.

Mme le Maire remercie chaleureusement Herr SPÄTH (Institut für Landschaftsökologie und Naturschutz), Herr KAUPPERT et Herr FEIERFEIL (Ingenieurbüro KAUPPERT), pour leurs présentations respectives.

Mme le Maire remercie également Herr SPIEGELHALDER, Maire de la Commune d'Elchesheim-Illingen en Allemagne et Herr BURKARD, Avocat et conseiller juridique allemand de la Commune de Mothern, pour leur présence.

Chasse communale : agrément d'un nouvel associé pour le lot de chasse n°1

Vu l'avis favorable des membres de la commission communale de la chasse sur l'agrément d'un nouvel associé pour le lot de chasse communale n°1.

Le Conseil Municipal :

- **décide** l'agrément de Monsieur Rémy MEYER, nouvel associé au sein de l'Association de chasse du Mittelberg, locataire du lot de chasse communale n°1.

Demande de soutien financier de Mmes Yasmine HEYRICH et Jessica DIETRICH pour leur participation au Lapony Trophy édition 2020 (raid humanitaire et solidaire en soutien à l'association « Keep a breast »)

Séances du Conseil Municipal

Mme le Maire donne lecture du courriel reçu en mairie le 18 juin 2019 de Mmes Yasmine Heyrich de Mothern et Jessica Dietrich originaire de Munchhausen sollicitant un soutien financier pour leur participation au Lapony Trophy édition 2020 qui se déroulera du 30 janvier au 3 février 2020 en Laponie. C'est un raid sportif, humanitaire et solidaire en soutien à l'association « Keep a breast » ; cette dernière a pour but de sensibiliser les jeunes au cancer du sein.

Considérant la volonté de Mmes Yasmine Heyrich et Jessica Dietrich de participer au Lapony Trophy 2020 pour défendre les actions humanitaires qui seront réalisées dans ce cadre,

Le Conseil Municipal :

- **décide** de soutenir financièrement Mmes Yasmine Heyrich et Jessica Dietrich
- **fixe** à 240 € le montant de la participation communale.

Amicale Cynophile De Mothern (ACDM) : Demande de subvention pour des travaux de chauffage

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention de l'Amicale Cynophile De Mothern (ACDM) pour l'installation de panneaux rayonnants en remplacement du chauffage actuel (bois et électricité) au clubhouse dans le but d'effectuer des économies d'énergie ; le coût total éligible s'élève à 7 842 € TTC selon le devis estimatif transmis.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'attribuer une subvention maximum de 1 600 € à l'ACDM pour l'installation de panneaux rayonnants en remplacement du chauffage actuel (bois et électricité) au clubhouse, représentant environ 20 % du coût total éligible
- **dit** que la subvention sera versée sur présentation des factures acquittées
- **dit** que le montant de la subvention sera proratisé si les factures présentées sont d'un montant inférieur au montant total éligible de 7 842 € TTC.

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) : Approbation de la convention relative à la mission information géographique

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal :

La commune de Mothern a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 21 mai 2015.

En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP assure pour les membres qui le souhaitent les missions suivantes :

- l'accompagnement technique en aménagement et urbanisme
- l'assistance à l'élaboration de projets de territoire,
- l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme

L'exécution de ces missions nécessite l'utilisation de données issues du système d'information géographique propre à l'ATIP et permet d'enrichir les données existantes.

La mission proposée comprend les éléments suivants :

- la mise à disposition de l'outil informatique de consultation SIG Intragéo
- la formation à l'utilisation de l'outil et une assistance auprès des utilisateurs
- la mise à disposition des différentes couches de données (cadastre, données environnementales etc...) détenues par l'ATIP
- une veille juridique, une animation métier et une expertise en matière d'information géographique

Cette mission donne lieu à la une contribution annuelle fixée pour l'année 2019 à :

- 100 euros pour les communes, avec mise à disposition d'1 ou 2 comptes d'accès nominatifs.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** la convention correspondant à la mission Système d'information géographique.
- **prend acte** du montant de la contribution 2019 relative à cette mission fixée par le Comité Syndical de l'ATIP.

Séance du 13 novembre 2019

Finances : Décision modificative - Budget principal

Le Conseil Municipal :

- **approuve** la modification budgétaire comme suit :
- Section d'investissement :
- Dépenses : + 29 845,00 €
- Recettes : + 29 845,00 €

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Demande de fonds de concours pour l'acquisition de mobilier de la nouvelle école élémentaire et pour le renouvellement et la pose de poteaux d'incendie

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours instauré par la CCPR pour l'acquisition de mobilier scolaire de la nouvelle école élémentaire à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la Commune, à savoir : 14 560,20 €

- **accepte** le fonds de concours instauré par la CCPR pour le renouvellement des poteaux d'incendie de la Rue du Dasselberg, de la Rue des Tilleuls, de la Rue du Chêne, à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la Commune, à savoir : 6 586,53 €

Régularisation de l'alignement de la voirie de la Rue du Chemin de fer : Approbation du procès-verbal d'arpentage et acquisitions de parcelles

Vu la réunion organisée le 2 octobre 2019 avec les riverains de la Rue du Chemin de fer concernés par le projet de régularisation de l'alignement de la voirie de la Rue du Chemin de Fer,

Vu l'accord des riverains propriétaires pour la cession à l'euro symbolique des parties de parcelles à céder,

Vu le procès-verbal d'arpentage provisoire établi le 24 octobre 2019 par M. CARBIENER, Géomètre-Expert à Wissembourg,

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le Procès-verbal d'arpentage provisoire dressé le 24 octobre 2019 par M. CARBIENER, Géomètre-Expert à Wissembourg

- **accepte** la rétrocession à la Commune, de gré à gré et à l'euro symbolique, des parcelles suivantes dans la section 4 :

Monsieur Hemberger Pascal :

- n° (4)/291 : 0,24 are

M. Ruck Thierry

et Mme Griesemer Brigitte :

- n° (6)/294 : 0,01 are

- n° (8)/295 : 0,04 are

M. Schoner Henri

et Mme Hochmuth Marie-Paule :

- n° (10)/296 : 0,06 are

- n° (12)/297 : 0,03 are

- n° (14)/298 : 0,03 are

- n° (16)/299 : 0,01 are

M. Bender Alphonse

et Mme Schauinger Catherine :

- n° (18)/300 : 0,02 are

M. Rusch Laurent

et Mme Weger Julia :

- n° (2)/291 : 0,17 are

Séances du Conseil Municipal

- **désigne** M. Bernard KAPPS, premier adjoint au Maire, de représenter la Commune pour la signature des actes administratifs, Mme le Maire faisant alors fonction de Notaire

- **précise** que les frais d'arpentage et de notaire, le cas échéant, attendant à ces rétrocessions seront pris en charge par le Commune de Mothern

- **décide** de classer, après acquisition, l'ensemble de ces biens dans le domaine public communal.

Illingen/Allemagne, projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit « Illinger Altrhein » : Désignation d'un avocat pour assister la Commune dans le cadre des négociations

Considérant le projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit « Illinger Altrhein » en Allemagne présenté le 24 septembre 2019 à la séance du Conseil Municipal,

Considérant les discussions et négociations en cours concernant d'une part, la prise en charge de l'entretien des chemins existants et de leurs abords, et d'autre part, la proposition d'échange de terrains concernant le lot de chasse de la Commune de Mothern à Elchesheim-Illingen (E.I) et celui de la Commune d'E.I.

Le Conseil Municipal :

- **désigne** Herr Thomas BURKARD, avocat à Karlsruhe en Allemagne, pour assister la Commune de Mothern dans ses discussions et négociations avec la Commune d'Elchesheim-Illingen en Allemagne ainsi qu'avec toutes administrations et interlocuteurs concernés.

Office National des Forêts (ONF) : Distraction du régime forestier d'une partie de la parcelle forestière n° 10 au lieu-dit « Im Hinteren Rheinfeld » dans le cadre de la procédure de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours

Mme le Maire informe le Conseil Municipal des avis des Personnes Publiques Associées consultées dans le cadre de la procédure et notamment des avis relatifs à l'Objet 12 : Créer un Secteur de Taille Et de Capacité Limitée

(STECAL) lié à l'activité du Motocross » (talus, emplacement passerelle, sanitaires, aire de lavage) à savoir :

- l'avis avec observations par Mme la Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg

- l'avis défavorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du Bas-Rhin.

Suite à la réception de ces avis, une réunion a eu lieu en Sous-Préfecture de Haguenau le 10 octobre 2019 en présence de Mme la Sous-Préfète, de la Direction Départementale des Territoires, de Mme le Maire assistée par l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP).

Selon les discussions, le STECAL lié à l'activité du Motocross pourrait être maintenu à la condition de revoir son emprise à la baisse et de se rapprocher de l'ONF afin d'engager une procédure de distraction du Régime Forestier d'une partie de la parcelle forestière n° 10 de la forêt communale concernée par le STECAL et/ou de signer une convention d'occupation du sol entre la Commune et le Motoclub de Mothern soumise pour avis à l'ONF sur cette même parcelle.

Mme le Maire a également rencontré M. CUILIER, Directeur de l'Agence ONF Nord-Alsace, le 4 novembre 2019 pour lui exposer la situation.

Le Conseil Municipal :

- **demande** à l'ONF la distraction du régime forestier d'une partie à définir de la parcelle forestière n° 10 au lieu-dit « Im Hinteren Rheinfeld » (parcelles section 27 n° 145 et 146) de la forêt communale

- **charge** le Maire de faire établir un procès-verbal d'arpentage en accord avec l'ONF afin de délimiter la zone à distraire et la zone à compenser d'une superficie équivalente

- **autorise** le Maire, à signer une convention d'occupation du sol temporaire entre la Commune de Mothern et le Motoclub de Mothern dans l'attente de l'aboutissement de la procédure de distraction du Régime Forestier d'une partie de la parcelle forestière n° 10 de la forêt communale.

SAFER Grand Est : Adhésion au dispositif d'information foncière « Vigifoncier »

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) Grand Est propose un dispositif d'information foncière sous la forme d'un site d'informations de veille foncière « Vigifoncier », à destination des communes.

Le coût de l'adhésion à ce dispositif est de 150 €/an pour la souscription du module de veille foncière. La durée de la convention est fixée à 5 ans.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'adhérer au module de « veille foncière » de la plateforme « Vigifoncier » proposé par la SAFER Grand Est

- **autorise** le Maire à signer la convention d'information foncière.

SMICTOM : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Le Conseil Municipal :

- **n'émet** pas d'observations particulières quant au rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Séance du 18 décembre 2019

Le compte-rendu des délibérations de cette séance sera inséré dans le prochain bulletin municipal.

Travaux et réalisations

Thuyas cimetière

Comme annoncé dans le bulletin communal du deuxième semestre 2018, le reste des thuyas malades a été enlevé.
L'espace libéré permettra d'implanter une vingtaine de tombes supplémentaires.



Grotte de Lourdes

Pour des raisons de sécurité, de vieux arbres malades ont été enlevés autour de la Grotte de Lourdes.
La régénération naturelle permettra la pousse de quelques essences d'arbres.

Panneaux Forêt

Ces derniers temps, des motos et des quads circulaient de manière sauvage dans la forêt de Mothern, ne respectant même pas les chemins. C'est également une gêne pour la faune et une destruction de la flore.
Des panneaux d'interdiction ont été installés aux entrées laissant l'accès libre aux ayants droit.
Un arrêté municipal a été pris en ce sens.



Abri au Rhin

Lors de votre prochaine balade au Rhin, allez dans l'abri et découvrez le panneau explicatif sur l'histoire de l'ancien abri des lavandières.



29

Calvaire Rue des Champs

Le calvaire de la rue des champs a été réparé suite à un sinistre causé par un poids lourd. Pour éviter un autre accident, la commune a posé des plots de protection.



Signalisation au sol

Deux passages piétons ont été réalisés par un marquage au sol, l'un après l'intersection de la Route du Rhin et la Rue du Fond, l'autre à la hauteur du musée, Rue du Kabach.



Aire de jeux Neuwies : réfection des allées

Cette réfection fait suite aux dégâts causés par l'inondation du 11 juin 2018 ; les travaux ont été subventionnés par l'Etat, la Région Grand Est et le Département du Bas-Rhin.

Acquisition d'un nouveau tracteur

Le service technique dispose de deux tracteurs qui datent de 1985 et 1988. Un renouvellement s'avérait nécessaire. La commune a décidé d'acquérir un nouveau tracteur Kubota ST401 pour un montant de 36000 euros TTC et d'une débroussailluse adaptée pour un montant de 4800 euros TTC.

Le 12 novembre, Mme le Maire et l'adjoint Bernard Kapps ont remis les clés aux agents techniques.



Zone d'activités entrée Nord

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et selon la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, la compétence des zones d'activités et commerciales est transférée aux Communauté des Communes ; c'est donc notre Communauté de communes de la Plaine du Rhin qui se charge de faire les études nécessaires au développement de la zone d'activités à Mothorn, à l'arrière de celle existante.

La consultation de bureaux d'études a été lancée pour les études environnementales et géotechniques. La première mission consiste à réaliser un état initial du site concerné par le projet afin de mettre en évidence les éventuels enjeux biologiques et écologiques présents ; la deuxième mission a pour objet de décrire les caractéristiques géologiques du terrain, de définir les contraintes de réalisation des ouvrages projetés et d'émettre les préconisations nécessaires.

30

Route de Seltz : élagage et taille des arbres



Durant la semaine du 17 au 21 février 2020 et si les conditions météorologiques sont bonnes, il est prévu d'élaguer et de tailler les chênes le long de la RD 248 entre les deux ronds-points de la Route de Seltz.

La route sera barrée au niveau du chantier entre 7h30 et 17h30 environ et la circulation interdite ; des déviations seront mises en place. Néanmoins, la circulation pourra être perturbée, notamment pour les poids lourds en venant de Munchhausen.

Pour éviter les désagréments liés à ces travaux, prévenez votre fournisseur (de fioul par exemple), de venir à Mothorn via Lauterbourg. Merci de votre compréhension !

Automobilistes et usagers de la route, soyez prudents !

Rue des Fleurs : report des travaux

La consultation des entreprises pour les travaux de renouvellement de l'éclairage public et la mise en souterrain du réseau téléphonique a été déclarée infructueuse ; une 2^{ème} consultation a eu lieu en novembre/décembre et l'analyse des offres est en cours. Ceci explique le report du démarrage des travaux dans cette rue.

Reconstruction de l'ouvrage de rétention d'eau sur le Kabach au lieu dit Hundsaecker

La phase préparatoire des travaux de reconstruction de l'ouvrage s'est terminée vers mi-novembre ; le bureau d'études et maître d'œuvre SAFEGE retenu par le SDEA, maître d'ouvrage, a travaillé avec les entreprises sur la validation des plans d'exécution.

Les travaux de terrassement ont démarré semaine 48 : contrôle des eaux, purge des matériaux anciens, aménagement des accès, terrassement pour l'aménagement de la plateforme en vue de la reconstruction, etc...

Suivront les travaux de Génie Civil (béton armé).

La reconstruction du remblai de terre devrait quant à elle, débiter fin janvier 2020 et sera tributaire des conditions météorologiques.

La fin des travaux est prévue fin mars 2020 sauf intempéries.



Plan local d'urbanisme - Modification n° 1

Par arrêté municipal du 09/10/2019, il a été procédé à une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pour une durée de 19 jours consécutifs, du lundi 4 novembre 2019 à 9h00 au vendredi 22 novembre 2019 à 18h00.

Les caractéristiques principales du projet sont :

- La mise à jour du fond cadastral et de la zone IAUH/Uc sur les plans de règlement,
- La modification des articles 2-A, 2-N, 2-U, 2-IAUX, 4-A, 4-N, 4-U, 4-AU, 6-U, 7-U, 11-U, 12-U, 12-AU et 14-U afin de tenir compte de la réglementation actuelle, du SCOT de la Bande Rhénane Nord et simplifier les règles pour l'instruction des demandes d'autorisation.
- La création d'un Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) lié à l'activité du Motocross.

Au terme de cette enquête, le point concernant le STECAL a été modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique. Une convention d'occupation des sols d'une partie de la parcelle forestière n° 10 va être signée prochainement entre la Commune et le Moto Club de Mothern, après avis de l'Office National des Forêts (ONF), dans l'attente de l'aboutissement d'une procédure de distraction d'une partie du régime forestier de cette même parcelle.

M. MIGEOT, commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a rendu son rapport.

Le projet de modification n° 1 du PLU sera approuvé lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : S'entraîner pour être prêt en cas de sinistre

Le 19 juin 2019, un exercice de simulation d'événements pluvieux majeurs entraînant d'importantes inondations a été mis en oeuvre en Mairie de Mothern afin de tester l'application du Plan Communal de Sauvegarde. Le PCS est un document réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire. Il analyse tous les risques naturels et technologiques présents sur la commune et prévoit les actions à mettre en pratique en cas de crise selon l'organigramme défini. Ce document élaboré à l'origine en 2013 a bénéficié en 2019 d'une mise à jour importante rendue nécessaire par les événements climatiques qui ont touché la commune le 11 juin 2018.

Cet exercice mobilisant Mme le Maire, les Adjointes, les services administratif et technique de la commune a été imaginé par le Lieutenant Alexandre Ulm, Adjoint au Chef de l'Unité Territoriale de Lauterbourg, l'Adjudant-Chef Jonathan Hochmuth, Chef de Section des Sapeurs-Pompiers de Mothern/Munchhausen, en étroite collaboration avec le Responsable de la maîtrise des risques M. François Schwetterle du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle.

Cette mise en situation a permis aux participants de se familiariser avec leur rôle et leurs missions, de tester les procédures du dispositif opérationnel de gestion de crise prévues par le PCS.

Un véritable challenge que chacun a relevé, même si, pour ce premier exercice, aucune action de terrain ni d'alerte réelle de la population n'était prévue !



Mesdames et Messieurs,

La période des vœux est naturellement propice pour une petite rétrospective et pour se projeter dans l'avenir. C'est vrai au plan personnel, mais c'est également vrai au plan politique où les élus profitent de ce moment pour dresser un bilan de leurs actions au service de l'intérêt général et donner des perspectives à leurs concitoyens.

Depuis la création de la Région Grand Est, la collectivité accompagne au quotidien ses territoires et ses habitants, avec des orientations politiques fortes pour positionner notre région en territoires d'excellence.

Que ce soit dans nos lycées, entrés dans l'ère numérique par la mise à disposition gratuite à chaque lycéen d'un ordinateur et des ressources pédagogiques pour une meilleure synergie avec le monde professionnel, que ce soit dans chaque foyer ou chaque entreprise par l'accès à la fibre Très Haut Débit initiée et portée par la région, que ce soit dans nos communes pour favoriser la transition énergétique vers une énergie renouvelable ou offrir de nouveaux services aux habitants... les exemples ne manquent pas.

Avec un peu plus de 25 millions d'euros de subventions accordées pour le développement économique, la formation, l'agriculture, l'environnement, le tourisme, le développement local, la culture ou jeunesse... nos territoires bénéficient largement de la force d'investissement de la région. Mais nous souhaitons aller encore plus loin. Ainsi, la région veut renforcer la mobilité durable dans nos territoires et développer l'ensemble de nos lignes ferroviaires en correspondance avec les territoires allemands. Ce projet sans précédent a franchi une nouvelle étape cet automne avec la commande pour 376 millions d'euros auprès Alstom à Reichshoffen, de trains en capacité de circuler tant sur le réseau français, que sur le réseau allemand. La plus grosse commande jamais passée en Europe et qui va pérenniser notre industrie et nos emplois en Alsace du Nord !

Par ailleurs, le « Pacte Offensive Croissance Emploi » proposé par la Région à l'ensemble des communautés de communes, a comme ambition de dépasser les périmètres respectifs de ces collectivités locales, pour favoriser et partager une vision globale de développement du territoire au travers de projets structurants identifiés par les élus locaux et s'inscrivant dans les orientations politiques régionales. La signature le 22 octobre, de deux pactes qui couvrent l'ensemble de l'Alsace du Nord avec sa bande rhénane, est un marqueur supplémentaire de cette volonté de la Région d'accompagner les porteurs de projets au plus près des besoins de rayonnement des territoires.

Sur le terrain au quotidien, disponible et à votre écoute, j'ai la volonté, avec mes collègues élus et avec vous chers concitoyens, de faire de notre territoire un modèle de développement économique durable et une référence de coopération transfrontalière équilibrée et innovante. Je peux vous assurer qu'en 2020, la Région sera toujours à vos côtés pour vous faciliter la vie et développer nos villes et nos villages !

Belle année 2020. Elle sera telle que nous la construirons.

Bâtissons-là ensemble pour une société plus durable, plus juste, plus proche et plus entreprenante ! « e glikliches nejes Jahr »

Evelyne Isinger

Conseillère régionale, déléguée au transport transfrontalier

evelyne.isinger@grandest.fr





Canton de
WISSEMBOURG

**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX
à votre écoute!**

ALSACE



Madame, Monsieur,

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants être mis à l'honneur. 2019 restera pour nous toutes et tous comme le commencement d'une nouvelle ère, celle de la Collectivité Européenne d'Alsace actée dans la loi promulguée le 3 août dernier par le Président de la République.

D'ici 2021, cette future collectivité regroupera les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.

Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible... L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens.

Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront très bientôt pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhénan.

Mais elles ne pourront se construire seules et sans votre aide, aussi vous serez prochainement amenés à prendre part à leur co-construction et à leur déploiement dans le cadre d'une vision et d'un projet global pour l'Alsace.

Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitant(e)s et élu(e)s que nous sommes, sera préservé.

67 et 68 continueront d'exister en tant que territoires et les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.

2020 sera ainsi la dernière année au cours de laquelle nous viendrons à votre rencontre comme Conseillers Départementaux avant de devenir nous l'espérons vos Conseillers d'Alsace.

Elle sera l'occasion de faire le bilan du mandat au service de notre territoire et de l'accompagnement que nous vous apportons à l'amélioration de la vie quotidienne dans ce lien de confiance renouvelé pour lequel nous tenions à vous remercier en vous souhaitant tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

E glickliches Nejes Johr in Ejch àlli.

Stéphanie KOCHERT & Paul HEINTZ

Conseillère et Conseiller Départementaux du canton de Wissembourg

Contact:

03 88 76 65 03 – laetitia.kirch@bas-rhin.fr

Le carnet

ILS NOUS ONT REJOINTS...



Xenia THIEME

Le 27 juillet 2019
Fille de Michael THIEME
et de Maria LUBGUBAN CATIAN

Dana DIALLO

Le 5 septembre 2019
Fille de Ibrahima DIALLO
et de Sarah AJMAL

Lara BENDER

Le 20 octobre 2019
Fille de Steeve BENDER
et de Julie NANINCK

Mayline BLAES

Le 14 août 2019
Fille de Thibaut BLAES
et de Jessica WALTER

Ilona PUKOWNIK

Le 15 septembre 2019
Fille de Alexandre PUKOWNIK
et de Sophie MEICHEL

Cyrielle KOESSLER

Le 6 décembre 2019
Fille de Victor KOESSLER
et de Marielle LITT

Evan FEIST

Le 5 septembre 2019
Fils de Sébastien FEIST
et de Jessica FRITSCH

Amélia NEICHEL

Le 28 septembre 2019
Fille de Olivier NEICHEL
et de Laura FRITZ

**Tous nos vœux de bonheur
aux heureux parents**

ILS SE SONT UNIS...



Jonathan HOCHMUTH et Laura WAHL

Le 20 juillet 2019

Philippe MEYER et Cristina-Madalina STANGA

Le 12 octobre 2019

Matthias PANTLE et Céline SCHEIDT

Le 10 août 2019

Jean-Paul SCHREINER et Katalin VASKO

Le 25 octobre 2019

Fabien KLEIN et Nathalie SCHWARTZ

Le 28 septembre 2019

Toutes nos félicitations aux époux

ILS NOUS ONT QUITTÉS...



Patrick HEITMANN

Le 8 juillet 2019 à Mothern

André DECK

Le 26 octobre 2019 à Haguenau

Marguerite FETTIG née SCHWARTZ

Le 26 août 2019 à Strasbourg

Odile-Jeanne WEISENBURGER née WEISENBURGER

Le 30 octobre 2019 à Wissembourg

Catherine LOEFFLER née MEYER

Le 28 septembre 2019 à Goersdorf

Heinz FAUTH

Le 7 novembre 2019 à Wissembourg

Marie KNAUB née WEISENBURGER

Le 12 octobre 2019 à Wissembourg

Helmut HASELBERGER

Le 15 novembre 2019 à Wissembourg

Joséphine HEMBERGER née HOLTZER

Le 13 octobre 2019 à Mothern

André JOERGER

Le 15 décembre 2019 à Strasbourg

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil

ANNIVERSAIRES 1er TRIMESTRE 2020

94 ans	le 05 février	ENGLENDER née HAGER Irène
93 ans	le 28 janvier	BLATT Joseph
92 ans	le 1er mars	WEISENBURGER Joseph
92 ans	le 22 mars	MEYER Alfred
91 ans	le 20 janvier	WEISS Madeleine
91 ans	le 09 février	DECK née HOCHMUTH Odile
90 ans	le 05 janvier	HOCHMUTH Paul
90 ans	le 16 janvier	BECHTEL née HINDELANG Lucie
88 ans	le 05 janvier	BAUMANN Othon
87 ans	le 23 janvier	MEYER née KNAUB Anne
87 ans	le 21 février	SCHMITT née ENGLENDER Germaine
86 ans	le 02 janvier	DECK née WEISENBURGER Marguerite
86 ans	le 18 février	WEISS née MULLER Elisabeth
85 ans	le 18 février	KNAUB née HEYRICH Rose
85 ans	le 07 mars	BAUMANN née GABEL Cécile
84 ans	le 06 janvier	WEISS Léon
84 ans	le 18 janvier	ENGLENDER Aloyse
83 ans	le 10 mars	DECK Wendelin
82 ans	le 05 février	MEYER née GERBER Georgette
82 ans	le 08 février	SCHREINER Emile
81 ans	le 23 février	STIEHR Alphonse
81 ans	le 09 mars	WEISENBURGER Ferdinand
81 ans	le 12 mars	BOCK née SCHEHR Louise
81 ans	le 22 mars	STAUFERT Michèle
80 ans	le 05 février	HAGER Antoine



ANNIVERSAIRES 2ème TRIMESTRE 2020



**Tous nos voeux de
bonne santé
à nos aînés**

96 ans	le 07 avril	KOLHEB née SENGER Madeleine
95 ans	le 07 mai	ZAK HOLOWCZAK Hélène
93 ans	le 23 avril	MICHEL née HOLTZER Marie
93 ans	le 26 avril	KOLHEB née SCHAUINGER Sophie
92 ans	le 23 juin	MEYER Aloyse
91 ans	le 11 mai	SCHUCKE née MOOG Marthe
91 ans	le 17 mai	BAUMANN Jean-Georges
90 ans	le 12 avril	SCHMALTZ née MEYER Céline
90 ans	le 04 juin	SCHMALTZ née KNAUB Louise
89 ans	le 15 mai	GERHARD Alphonse
87 ans	le 12 avril	GERHARD née RUCK Marie-Antoinette
87 ans	le 16 avril	HOLTZER née BENDER Marie-Bernadette
87 ans	le 21 avril	HOLTZER Albert
87 ans	le 15 juin	DECK Philippe
86 ans	le 08 avril	PEDROSO Abilio
86 ans	le 06 mai	MEYER née BENDER Anne
86 ans	le 11 juin	KNAUB Joseph
86 ans	le 21 juin	HEMBERGER Emile
85 ans	le 07 mai	HEYRICH née WEISENBURGER Emma
85 ans	le 18 mai	WEISENBURGER Aloyse
85 ans	le 15 juin	SCHALLER née STREISSEL Marie-Madeleine
85 ans	le 18 juin	KNAUB née BENDER Georgette
84 ans	le 22 avril	IMBERY née BENDER Emma
84 ans	le 29 juin	SCHILLING Fernand
83 ans	le 03 avril	HERRMANN née SENGER Joséphine
83 ans	le 08 mai	HEIDEIER Roger
83 ans	le 25 juin	FISCHER Robert
83 ans	le 27 juin	KLEIN née ZAPP Brunhilde
82 ans	le 13 avril	HEMBERGER née HAGER Anne
82 ans	le 1er mai	BAUMANN née ARNOLD Maria Louise
82 ans	le 03 juin	ARNOLD née SCHEHR Jeanne Marie
81 ans	le 09 mai	MEYER Antoine
81 ans	le 08 juin	KOEBEL née WURTZ Marie-Anne
80 ans	le 12 avril	WEISS née LINDER Irma
80 ans	le 15 avril	MEYER née MASTIO Marie Madeleine
80 ans	le 18 mai	SCHALLER née BECKER Marie-Thérèse

TOURNOI DE BELOTE



Le FC MOTHERN organise un tournoi de belote le

Samedi 04 janvier 2020 à 15H

au club house de Mothern.



**1er PRIX
250 €**

**PARTICIPATION
10€**

Restauration et buvette sur place

Réservations: Nadine Beyer
06 . 79 . 97 . 47 . 07

Samedi 7 Mars 2020



Le F.C.Mothern organise à 20h à la

Salle Polyvalente son 14^{ème} Loto.

Ouverture de la salle et vente des cartons dès 19h. :

2 Voyages, Ordinateur Portable, Tablette Samsung Galaxy,
et de nombreux autres lots de valeurs.



Cartons 4€, la planche de 4 : 15€ + 1 carton offert.

Petite restauration et buvette sur place.

Réservation Tél : 06.79.97.47.07



Progrès des ventes, les gains dépendent du total des ventes.



Fête-Dieu Repas paroissial 14 juin 2020



Grand-Messe &
Procession du Saint Sacrement,
suivies du repas paroissial
organisé par le Conseil de Fabrique
& la Chorale Sainte Cécile,
au profit de la Paroisse.

Messe à 9h

Repas à partir de 11h30

Contact :

06 38 73 81 68

06 31 55 54 34



TENNIS - CLUB



M O T H E R N

C'est une année 2019 riche en émotions qui se termine pour le club de tennis.

En effet après avoir réalisé le char princier de carnaval, le club a eu l'immense douleur d'apprendre le décès de son Président Fondateur Gérard Joerger.

Le nouveau comité avec à sa tête Alain Joerger a su réagir afin d'organiser avec succès le traditionnel tournoi de double le 15 août.

Depuis la rentrée, ce ne sont pas moins de 22 enfants de Mothern et Munchhausen qui se retrouvent le vendredi pour la pratique du tennis, ce qui constitue

un record pour le club.

Le championnat vétérans qui s'est déroulé en septembre et octobre a vu 9 compétiteurs défendre les couleurs du club, encore un record !

Sur cette lancée le tennis club va pouvoir proposer 2 équipes lors du championnat été.

Par ailleurs, des travaux d'extension du club house et la création d'une terrasse couverte sont venus se rajouter à la partie déjà existante.

Plusieurs manifestations sont prévues par le club en 2020:

- Lundi 24 février : bal de carnaval animé par Santa Lucia
- Jeudi 21 mai : 5ème édition du tournoi de double
- Dimanche 6 septembre : journée « porte ouverte » au club

A compter de fin mars « Tennis loisir » le vendredi à 18h et le dimanche à 9h30. N'hésitez pas à venir découvrir les installations !

BAL DU TENNIS

LUNDI 24 FEVRIER 2020

à partir de 20h30



Orchestre Santa Lucia

Facebook: tc mothern - tcmothern@gmail.com

Amicale de la Marche et de la Pétanque



Marche de Printemps



Dimanche 24 Mai 2020

Rendez-vous à l'A.M.P. Neuwies

Départ de 8H00 à 10H00 env. 10 kms

Prix participation Marche : 2 € (gratuit jusqu'à 12 ans)

REPAS uniquement sur réservation

Escalopes, Frites, Crudités

Adultes : 8€

Enfants de 6 à 12 ans : 5 €

+ Saucisses blanches et Merguez

Le repas sera servi entre 12H et 13H00



Cartes disponibles pour le repas au Club House de l'A.M.P. tous les dimanches à partir de 11H00

Et les mercredis à partir de 14H (places limitées)

HARMONIE SAINTE CECILE



Samedi 11 juillet 2020
Parking Salle Polyvalente Mothern - 16h30/23h30

MARCHE AUX PUCES
Semi Nocturne
Renseignements/Réservations au 0388946312 ou 0633296007



Buvette/restauration (grillades, frites) sous chapiteau tout au long de la journée

Animation musicale à partir de 18h00 avec différentes harmonies de la région

MOTHERN



Vous aimez la broderie, le tricot, le crochet ...
Venez nous rejoindre les jeudis des semaines
impaires à partir de 19h30 dans la salle de
réunion au 1er étage du Musée de la Wacht.
Bienvenue aux personnes intéressées.

Contact : Marinette Blaes 03 88 94 62 40



Comité des Fêtes

Amies Mothernoises, amis Mothernois, nous voici à quelques jours de notre 5^{ème} saison : notre carnaval.

Les festivités débiteront le samedi 08 Février 2020 avec le bal d'ouverture organisé par le Moto Club de Mothern.

Le jeudi 20 Février 2020, le Moto Club continuera à nous faire danser avec l'orchestre DECLIC.

Vendredi soir, le groupement d'associations vous fera passer une belle soirée.

L'Harmonie de Mothern fêtera le Carnaval avec l'orchestre les TOPS le samedi soir.

Le dimanche nous vous donnons rendez-vous dès 14h29 pour la traditionnelle Cavalcade qui animera les rues de Mothern, suivie du bal gratuit animé par les SILVERS.

Lundi c'est au tour des tout-petits de fêter Carnaval avec le Carnaval des enfants.

Le soir, le Tennis Club nous fera festoyer avec les SANTA LUCIA.

Mardi soir, rendez-vous à la Wacht à 18h00 pour accompagner notre sorcière sur son bûcher pour sa crémation.

A l'issue de cette dernière, l'Amicale Cynophile nous fera danser une dernière fois jusqu'au bout de la nuit avec les SANTA LUCIA.

Tous ces bals auront lieu à la salle polyvalente où un nouveau décor a été mis en place depuis le Carnaval 2019.

Tout est fait pour que la fête se passe dans la joie et la bonne humeur.

**Notez d'ores et déjà les dates de permanence pour les inscriptions des chars :
les dimanches 09 et 16 Février 2020 de 10h à 12h à la Maison de la Wacht.**

Nous tenons par la même occasion à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année. Un grand merci aux habitants des rues où passe notre Cavalcade pour leur compréhension.

Cette année, nous avons une pensée très particulière à notre ami et trésorier Gérard JOERGER qui nous a quittés trop tôt. Gérard appréciait tout particulièrement cette période.

Merci à tous pour votre soutien et n'oubliez pas : MATRA AHOÏ !

Le Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.



2020

	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JANVIER	4	Tournoi de belote	Mothern Club House de la Neuwies	15h	10€/pers.	06 79 97 47 07
	8	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
	11	Soirée "Blutwurst" : Une soirée conviviale avec au menu du boudin noir et ses accompagnements ou Steaks, frites et salade. Sur réservation au 06 07 67 58 16 / 06 87 68 47 42.	Mothern Club House de MCM	A partir de 18h30	NC	03 88 54 67 87
	22	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
FEVRIER	5	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
	8	Soirée carnavalesque - Dîner-dansant d'ouverture : Dîner dansant sur réservation organisé par le Moto Club - animation carnavalesque, Orchestre DECLIC. COMPLET	Mothern Salle polyvalente	20h30	NC	03 88 54 67 87
	19	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
	20	Bal carnavalesque du Moto Club / Närrischer Maskenball / Carnival evening : Soirée animée par l'orchestre DECLIC. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	03 88 54 67 87
	21	Bal carnavalesque / Närrischer Maskenball / Carnival ball : Soirée carnavalesque du groupement d'associations animée par l'orchestre MADISON TOP. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	
	22	Bal carnavalesque de l'Harmonie / Närrischer Maskenball / Carnival evening : Soirée animée par l'orchestre TOP'S. Restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	06 82 67 52 16
	23	Cavalcade carnavalesque / Faschingsumzug / Carnival cavalcade : la plus folle cavalcade d'Alsace du nord, suivie d'un bal gratuit animé par l'orchestre "Silvers" à la salle polyvalente. Petite restauration sur place.	Mothern Route du Rhin / salle polyvalente	14h29	4€	
	24	Bal carnavalesque du Tennis Club / Närrischer Maskenball / Carnival ball : Soirée carnavalesque animée par l'orchestre SANTA LUCIA. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	06 13 57 00 99
		Carnaval des enfants / Kinderkarneval / Children's carnival : Après-midi récréative pour les enfants, déguisement de rigueur. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	14h - 17h	Entrée libre	
	25	Bal carnavalesque de l'ACDM / Närrischer Maskenball / Carnival ball : Soirée de clôture du Carnaval 2019 animée par l'orchestre SANTA LUCIA, avec la crémation de la sorcière. RDV à 18h Place de la Wach; pour l'accompagner en fanfare sur son bûcher. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h30	Entrée libre	03 88 86 58 29
MARS	4	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
	7	Loto bingo / Bingo / Bingo Lotto : Possibilité de réservation des places. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	19h	A partir de 5€	06 79 97 47 07
	18	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
AVRIL	1	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
	15	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
	19	Concours de pêche : Pêche truites et carpes - Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubuch	A partir de 10h		06 70 25 96 39
	29	Soirée chants populaires	Mothern Ancienne Ecole Maternelle	19h30	Entrée libre	03 88 54 63 58
MAI	1	Marche du 1er Mai / Maikur / First May hiking : Marche à thème d'environ 10 km - ouvert et libre à tous. Repas de midi sur réservation obligatoire avant le 25 avril.	Mothern Club house de l'ACDM	9h30	Participation : 1.50€	03 88 86 58 29
	21	Journée du Tennis : Tournoi de double ouvert à toutes et à tous, licenciés ou non. Rdv au club-house. Début des matchs à 9h sous forme de poule. Match au meilleur des 7 jeux. Apéritif à partir de 11h - Restauration à partir de 12h - Tartes flambées à partir de 17h.	Mothern Tennis club / Neuwies	9h	3€/joueur	06 13 57 00 99
	24	Marche de printemps / Volkswanderung / People's walk : Randonnée pédestre de 10 km - Un repas sera servi de midi à 13h (uniquement sur réservation au Club House tous les dimanches à partir de 11h et les mercredis à partir de 14h). Places limitées pour le repas. Ambiance musicale assurée par les "Modere Lumpe".	Mothern Départ au club-house de l'AMP	8h à 10h	Participation 2€ - Repas 8€/adulte - 5€/enfant de 6 à 12ans	06 30 58 53 08

2020

	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JUILLET	4-5	Open air / Open air / Open air : 50ème anniversaire de l'ACDM. Samedi, Open air animé par l'orchestre "ELSASS POWER". Dimanche, messe à 11h, apéritif animé par l'Harmonie de Mothorn, après midi récréative (jeux d'antan) et soirée musicale à partir de 17h. Buvette et restauration sur place les 2 jours.	Mothorn Terrain de l'ACDM		Accès libre	03 88 86 58 29
	11	Marché aux puces musical semi nocturne / Flohmarkt / Flea Market : Restauration sur place - Animation musicale - Inscription obligatoire.	Mothorn Parking salle polyvalente	Dès 16h30	Accès libre	06 33 29 60 07
	13	Fête Nationale : Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit, restauration sur place	Mothorn Place de la Wacht	A partir de 19h	Accès libre	
	22-26	Festifoot / Festifoot / Festifoot et 90ème Anniversaire : Petite restauration sur place durant les rencontres - dimanche, couscous uniquement sur réservation.	Mothorn Terrain de la Neuwies		un pass pour 5 jours à 5 €	06 79 97 47 07
AOÛT	22	Soirée Paëlla : Soirée paëlla et grillades animée par "DÉDÉ" - Uniquement sur réservation.	Mothorn Club house du FCM		15€ /adulte - 8€ / enfant - 14ans	06 83 90 01 56
	22-25	Messti / Dorffest / Messti : Messti, restaurations diverses sous le chapiteau.	Mothorn Place de la Wacht	Sam. dès 20h - Dim. - Lun. - Mar. à partir de 17h	Accès libre	
	23	Messti des Sapeurs pompiers : Restaurations diverses le dimanche midi - et tartes flambées en soirée.	Mothorn Caserne des pompiers	A partir de 11h		
	30	Championnat Grand Est et Alsace Lorraine de motocross / Moto-Cross-Meisterschaft / Motocross championship : Les amateurs de moto cross pourront prendre d'assaut le circuit du Hinterberg pour suivre les courses de haut niveau qui se dérouleront tout au long du week-end. Un spectacle assuré, qui vous fera vibrer, samedi avec les essais et lors des courses le dimanche. Sur place, divers stands et une restauration vous seront proposés. Samedi à partir de 18h, soirée tartes flambées au club-house.	Mothorn Circuit du Hinterberg, en direction de Lauterbourg	dès 8h	8€	03 88 54 67 87
SEPTEMBRE	6	Concours CSAU-IGP : Concours canin toutes races - restauration sur réservation.	Mothorn Terrain de l'ACDM	Dès 9h	Accès libre	03 88 86 58 29
		JPO au Tennis : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands. Petite restauration à midi.	Mothorn	9h - 15h	Accès libre	06 13 57 00 99
	20	Marche gourmande et musicale / Musikalische Feinschmeckerwanderung / Foodie and musical outing : Parcours pédestre agrémenté de différentes étapes gourmandes. Inscription obligatoire. Tarte flambée et animation musicale à partir de 17h.	Mothorn Hall de l'harmonie - Route du Rhin	A partir de 10h	30€ / Adulte - 15€ / Enfant (7 à 12 ans) repas + boissons	06 82 67 52 16
	26-27	Meeting d'Aéro modélisme / Modellflugzeug-Meeting / Radio-controlled model aircraft meet : Meeting d'aéro-modélisme. Samedi, soirée tartes flambées à volonté. Dimanche journée démonstration, restauration sur place.	Mothorn Terrain du club Clément Ader	Sam. dès 19h - dim. à partir de 11h.	Accès libre	03 88 54 61 02
NOVEMBRE	14	Concert d'automne / Herbstkonzert / Autumn Concert : L'Harmonie Ste Cécile vous invite à son concert d'Automne sous la direction de Jean-Yves Bender. La formation aura à cœur de séduire ses fidèles auditeurs en proposant un programme varié. Petite restauration sur place.	Mothorn Salle polyvalente	20h15	7€/pers.	06 82 67 52 16
	21	Concert D'Rhinland Musikande	Mothorn Salle polyvalente		NC	06 82 67 52 16
	29	Journée Téléthon et beaujolais nouveau / Tagesveranstaltung Téléthon - Spendensammlung und Beaujolais nouveau / Téléthon and Beaujolais nouveau Day : Au profit du Téléthon, une journée d'animation sous la houlette des Mother'n Dancers. Restauration sur place durant toute la journée.	Mothorn Salle polyvalente	8h à 20h	Entrée libre	06 85 12 99 28
DECEMBRE	6	Fête de Noël des Aînés	Mothorn Salle polyvalente	A partir de 11h		03 88 54 60 22